

Parc naturel
régional du Vercors

PRÉSERVER ET VALORISER

LA RÉSERVE
NATURELLE DES
HAUTS-PLATEAUX DU
VERCORS

Rapport d'activité 2025



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS



Parc
naturel
régional
du Vercors

Les Hauts-Plateaux
du Vercors, territoire
d'exception, méritent
l'implication de tous...
Si le Syndicat Mixte du
Parc naturel régional
du Vercors en tant que
gestionnaire de cette
Réserve naturelle nationale
oeuvre à la préservation
de ses richesses, il
souhaite que cet objectif
soit partagé par tous
ses partenaires, tous
les acteurs et tous les
usagers...

SOMMAIRE

- 4 La Réserve et sa gestion
- 8 La vie de la Réserve
- 11 Les missions et activités de la Réserve
- 31 Les Perspectives 2026
- 33 Les Annexes



LA RÉSERVE ET SA GESTION

La Réserve naturelle nationale des Hauts Plateaux du Vercors (RNHPV) est cadrée par des textes réglementaires :

- le décret ministériel (n°85-280) du 25 février 1985, portant sur la création de la Réserve naturelle
- et l'arrêté d'application du décret ministériel : arrêté inter-préfectoral du 28 décembre 2016, fixant la réglementation applicable au sein de la Réserve naturelle.

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors (SM-PNRV) est le gestionnaire de la RNHPV depuis sa création. Une nouvelle convention de gestion de 5 ans a été signée le 21 février 2022 confirmant la confiance donnée au SM-PNRV.

La RNHPV, d'une surface de 17 030 hectares, se situe au coeur du Parc naturel régional du Vercors (PNRV), sur ses Hauts-Plateaux. Elle couvre 7,5 % des 227 621 hectares du territoire du Parc (depuis le renouvellement du classement du PNRV signé le 26 mars 2025 par décret du 1er ministre) et se trouve sur 11 communes (depuis la fusion officielle des communes de Treschenu-Creyers et Châtilion-en-Diois) et sur les départements de la Drôme (40%) et de l'Isère (60%).

A noter que la RNHPV est également concernée par d'autres mesures de protection :

- Deux sites Natura 2000 : la ZSC et la ZPS des Hauts-Plateaux du Vercors
- Deux Réserves Biologiques : la RBI (Intégrale) du Vercors et la RBD (Dirigée) d'Archiane
- des Espaces Naturels Sensibles (ENS) des deux départements
- et deux sites classés : celui du « Pas de l'Aiguille » et le site « du cirque d'Archiane, du rocher de Combeau et de leurs abords »



© PNRV Jean Andrieux

Département	Surface sur la RN		Communautés de communes (CC)	Surface sur la RN		Communes	Surface sur la RN	
	ha	%		ha	%		ha	%
Drôme	6733,95	39,6	CC du Diois	3221,93	18,9	Châtilion-en-Diois	2059,58	12,1
						Laval-d'Aix	878,11	5,2
						Romeyer	274,34	1,6
			CC du Royans Vercors	3512,43	20,7	La Chapelle en Vercors	289,90	1,7
Isère	10256,97	60,3	CC du Trèves	9856,21	58,0	Saint-Agnan en Vercors	3219,22	18,9
						Chichilianne	3470,45	20,4
						Grosse en Vercors	3951,64	23,2
						Saint-Audéol	1779,72	10,5
						Saint-Martin-de-Clelles	237,43	1,4
						Saint-Michel les Portes	415,47	2,4
						CC du Massif du Vercors	899,85	2,8

Pour répondre aux enjeux de préservation à long terme des richesses de cet espace protégé, un plan de gestion est élaboré puis mis en œuvre. Le plan de gestion actuel a été établi pour la période 2010-2020.

La révision du plan de gestion est donc engagée. Ce nouveau plan de gestion qui définira des objectifs à long-terme devra intégrer des enjeux nouveaux liés au réchauffement climatique et à la gestion de la fréquentation.

Le tableau suivant rappelle les objectifs à long terme et ceux du plan de gestion actuel :

Objectifs à long terme	Objectifs du plan
A : Conserver la fonctionnalité d'une mosaïque de milieux	1 : Conserver les espèces remarquables de ces milieux
	2 : Comprendre le fonctionnement et les dynamiques d'évolution de la mosaïque au regard des espèces à enjeu
	3 : Accompagner le pastoralisme dans le sens de la conservation de la mosaïque
	4 : Organiser la mutualisation des recherches
B : Pérenniser et restaurer les connexions biologiques	5 : Acquérir plus de connaissances sur les milieux naturels du Vercors
	6 : Concevoir avec le Parc les moyens de gestion de la zone périphérique
	7 : Participer aux plans de conservation régionaux, nationaux et internationaux
	8 : Développer le partenariat avec les autres espaces protégés (espaces protégés de montagne...)
C : Aller vers une naturalité des forêts de montagne	9 : Étudier les fonctionnalités et les dynamiques forestières
	10 : Accompagner l'activité forestière
	11 : Mettre en place des mesures de surveillance et de conservation concernant les espèces remarquables inféodées à ces milieux
D : Préserver la continuité et la fonctionnalité du système de falaises, d'éboulis, de crêtes et des pelouses d'altitude	12 : Gérer la fréquentation de loisirs
	13 : Mener des recherches pour mieux connaître ces milieux, leur fonctionnalité et leur éventuelle évolution
	14 : Mettre en place des mesures de surveillance et de conservation concernant les espèces remarquables inféodées à ce milieu
	15 : Conserver les espèces remarquables de ces milieux
E : Conserver l'intégrité d'un grand espace non aménagé	16 : Mettre en place des dispositifs d'information à destination du grand public, des utilisateurs du site et des populations locales
	17 : Développer cette dimension « nature sauvage » à ce territoire
	18 : Accueillir les publics
	19 : Maîtriser le développement des activités de loisirs
F : Connaître et valoriser les patrimoines anthropiques existants dans la Réserve naturelle	20 : Étudier et diffuser l'histoire de ce territoire
	21 : Conserver le patrimoine anthropique
G : Connaître, valoriser et protéger la géologie et l'hydrologie (sources, zones humides et circulations souterraines) des Hauts Plateaux	22 : Étudier les éléments naturels abiotiques
	23 : Valoriser le patrimoine géologique de ce territoire
	24 : Mieux connaître et protéger les points d'eau et les milieux humides

Le conservateur de la RNHPV a pour rôle la planification et la mise en œuvre, avec les gardes, des actions de gestion, de recherche, d'animation et de surveillance, qui sont prévues dans ce plan de gestion. Des instances propres à la RNHPV (le Conseil Scientifique et le Comité Consultatif), les services techniques de l'État et le/la Sous-Préfet(e) de Die sont là pour garantir la bonne gestion de cette Réserve naturelle nationale.

L'appui du Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique de la RNHPV est également celui du SM-PNRV et de la RBI du Vercors.

Il est composé de 25 membres de différents milieux, issus du monde de la recherche (sciences naturelles, sciences humaines et sociales), mais également du monde des gestionnaires ou des techniciens experts dans leur domaine. Le Conseil Scientifique est réuni en séance plénière pour émettre des avis sur des projets ou en groupe de travail pour accompagner le conservateur dans sa réflexion sur des dossiers. Il peut également s'auto-saisir sur certains sujets qu'il identifie.

L'avis formulé est communiqué lors de la présentation du projet en Comité Consultatif.



Les avis du Comité Consultatif

Le Comité Consultatif est composé de membres représentant les collectivités locales, les propriétaires, les usagers, les administrations, les associations de protection de la nature et les experts scientifiques.

Ils sont réunis pour suivre la mise en œuvre du plan de gestion de la RNHPV et tous les membres peuvent exprimer leur point de vue sur la préservation de cet espace protégé. A la fin de chaque demande d'autorisation, un vote est fait (pour, contre, abstention) pour dégager un avis global du Comité Consultatif.

Le Comité Consultatif émet également un avis sur la proposition du budget de l'année suivante, budget qui est par ailleurs voté lors d'un Comité Syndical du SM-PNRV en début d'année civile.



La présidence de la Sous-préfète de Die

Le préfet de la Drôme est désigné préfet centralisateur, par la lettre du 19 juin 1985 du ministre alors chargé de la protection de la nature.

Depuis le 9 octobre 2023, c'est Madame Véronique SIMONIN, Sous-préfète de Die, qui représente le Préfet de la Drôme.

Elle préside les séances du Comité Consultatif qui permettent aux représentants de l'Etat de prendre les décisions finales en s'appuyant sur les avis formulés par les instances consultatives de la RNHPV, la DREAL et le SM-PNRV.



DÉCRET DU 20 SEPTEMBRE 2023 PORTANT NOMINATION DE LA SOUS-PRÉFÈTE DE DIE - MME SIMONIN (VÉRONIQUE)

L'encadrement par la DREAL AuRA

La DREAL accompagne au quotidien le conservateur de la RNHPV, que ce soit pour de simples partages de points de vue techniques sur les actions menées ou parfois pour des appuis juridiques face à des situations particulières. Les domaines de compétence étant vastes au sein de la DREAL, William ALLARD, l'interlocuteur privilégié du conservateur, joue également le rôle de relai.

La DREAL instruit toutes les demandes d'autorisations qui sont exprimées sur la RNHPV, les DDT finalisent l'autorisation pour sa signature préfectorale.



Il faut également rappeler que les services de l'Etat, à l'échelle départementale, sont présents pour accompagner la gestion de la RNHPV. D'autres instances peuvent également être consultées en fonction de la nature de la demande d'autorisation :

- le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) pour des travaux « modifiant l'aspect ou l'état » de la RNHPV
- et les Commissions Départementales de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) pour les mêmes raisons que le CSRPN et lorsque des travaux concernent les sites classés par exemple.

Pour simplifier l'instruction des demandes, une périodicité a été instaurée pour la tenue des Comités Consultatifs. Ils sont réunis au minimum 2 fois dans l'année, les 3èmes semaines de mars et de novembre : toute personne ou structure souhaitant obtenir une autorisation particulière connaît alors les échéances pour déposer officiellement une demande aux services de la RNHPV.

A cet effet, la RNHPV met en place des formulaires simples à remplir sur le site internet du Parc du Vercors pour que chaque demande soit transmise avec les informations nécessaires. Le lien vers ces formulaires est le suivant : <https://www.parc-du-vercors.fr/RNNHPV>



LA VIE DE LA RÉSERVE

L'équipe de la Réserve

Composition de l'équipe technique de la RNHPV :

- Olivier Putot : le directeur du SM-PNRV est le directeur de la Réserve naturelle
- Benoît Betton: conservateur de la Réserve naturelle (à temps plein à la RNHPV depuis septembre 2025)
- Nadia Roblet : assistante de la Réserve naturelle
- 5 gardes :
 - Anne-Julie Parsy
 - Brice Palhec
 - Jean Andrieux
 - Hervé Tournier
 - et David Leroy (à mi-temps à la RNHPV et à mi-temps comme écocarde au Parc)

Grace à l'obtention de financements DREAL et PPT, l'équipe de la Réserve a été étoffée cet été par :

- 2 gardes saisonniers : Guillaume Fruquière (pour 6 mois) et Lucas Delalande (pour 3,5 mois)
- 2 médiatrices : Alice Lefevbre (pour 4 mois), Laurie Garcin (pour 5 mois)

Michel Vartanian, 1er vice président au SM-PNRV, assure le pilotage politique de la RNHPV en lien étroit avec Jacques Adenot président du SM-PNRV.

Comme chaque année, l'équipe de la RNHPV accueille des stagiaires de différents niveaux et pour différents projets :

- Aleksandra et Claire
- Des stagiaires en reconversion : Céline Schmerber
- pour le Life Gyp'act : Diane (pour 6 mois) et les stagiaires pour le suivis et la surveillance des gypaètes réintroduits



Benoît Betton - conservateur de la Réserve

2025, l'année des 40 ans de la RNHPV : une nouvelle année engagée dans la sensibilisation



L'équipe de la Réserve naturelle 2025



L'équipe des médiateurs 2025

Depuis plusieurs années maintenant, 6 thématiques sont mises en avant, déterminées à partir des principaux enjeux de la Réserve naturelle. Chaque garde est référent de l'une de ces thématiques en appui au conservateur. Les 6 thématiques sont les suivantes :

- 1 - Suivis naturalistes et scientifiques
- 2 - Sensibilisation et éducation à l'environnement
- 3 - Veille, surveillance et police de l'environnement
- 4 - Suivi des équipements, du bâti et des travaux
- 5 - Accompagnement des activités de pleine nature
- 6 - Accompagnement de l'activité pastorale



L'équipe de la Réserve naturelle 2025

Ces thématiques répondent aux missions de gestion, de connaissance, d'accueil et de surveillance. L'équipe de la RNHPV porte les valeurs de cet espace protégé et représente également le gestionnaire de la Réserve naturelle auprès des acteurs locaux, des élus et des socio-professionnels.

L'équipe de la RNHPV est active au sein du réseau de Réserves Naturelles de France (RNF) : elle participe aux commissions, aux congrès ou journées techniques organisés par RNF. Elle participe également et parfois organise les rencontres des Réserves naturelles (nationales et régionales) de la Région.

Certains agents de l'équipe sont également membres à titre individuel du réseau Gardes Nature de France.

L'équipe de la RNHPV travaille en lien étroit avec les autres agents du SM-PNRV, notamment avec les écogardes. Pendant la présence de ces derniers, des réunions de coordination sont tenues pour articuler un certain nombre de missions partagées : accueil, sensibilisation, surveillance, suivis, ... Les écogardes régulièrement présents en périphérie de la RNHPV et au contact des gens, sont également des vecteurs des messages de la Réserve naturelle.

L'équipe de la RNHPV mobilise régulièrement l'équipe technique du SM-PNRV. Outre le service administratif et financier, c'est l'ensemble des services du SM-PNRV qui est mobilisé en fonction des sujets identifiés, comme l'accueil, l'éducation à l'environnement, la communication, l'activité pastorale, ...

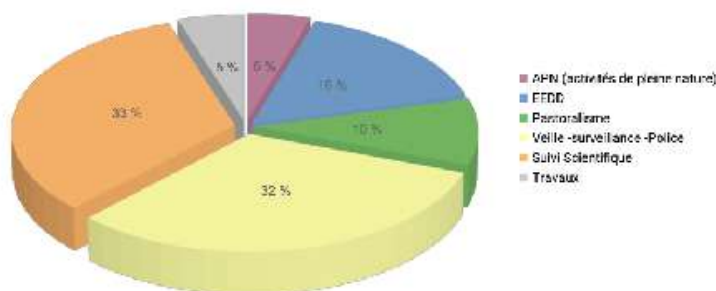
Un suivi précis du temps consacré par chaque agent de la RNHPV permet de répartir le temps accordé, sur une année, aux différentes missions de gestion de cet espace protégé.

La RNHPV étant également concernée par des sites Natura 2000, une relation privilégiée existe avec Manon Chevalier, l'animatrice des sites.



La capitalisation et la valorisation de l'ensemble des données et paramètres récoltés permettent d'évaluer les actions et aussi d'améliorer le mode de fonctionnement et l'organisation de l'équipe technique. Cette dernière s'enrichit également en participant à des séminaires, à des conférences et encore plus spécifiquement en bénéficiant de formations individuelles ou collectives.

Répartition par thématique - 2025



Les instances, les partenaires, les temps de rencontre et d'échange

Les instances de la Réserve naturelle ont été réunies plusieurs fois dans l'année.

Le Comité Consultatif du 20 mars s'est réuni à Chichilianne et le second du 20 novembre s'est tenu à Solaure-en-Diois. Le Conseil Scientifique s'est quant à lui réuni à 3 reprises : le 11 mars, le 12 juin (sur le terrain) et le 6 novembre.

Pour rappel, le précédent arrêté préfectoral désignant les membres du Conseil Scientifique avait été pris en 2019, avec comme président Grégory Loucougaray, accompa-

gné d'un vice-président, François Véron qui le secondait notamment dans les réunions des différentes instances du SM-PNRV. Comme cet arrêté préfectoral est pris pour 5 ans, un nouveau Conseil Scientifique a été recomposé en fin d'année 2024 et le nouvel arrêté devrait être signé très prochainement. De nouveaux membres l'ont intégré et c'est Carole Desplanque qui est depuis le 11 mars la présidente de cette instance. François Véron reste auprès des instances du SM-PNRV.

Pour la gestion courante de la RNHPV, l'équipe se doit d'être en permanence en relation avec ses partenaires. Les échanges, plus ou moins formels sur le terrain ou lors de réunions, sont indispensables avec les nombreux acteurs et

usagers de la Réserve naturelle. L'équipe participe régulièrement à nombreuses réunions : groupe de travail, comité technique, comité de pilotage, commission, ... initiées par la RNHPV ou ses partenaires.

BUDGET DE LA RÉSERVE

Pour le fonctionnement de cette Réserve naturelle, les moyens financiers alloués sont issus du Ministère chargé de l'environnement (par l'intermédiaire de la DREAL) et du Conseil Départemental de l'Isère.

Prévisionnel FONCTIONNEMENT 2025		MONTANT
Chapitre 011	Charges à caractère général	65 700€
Art : 60622	Carburants	6 000 €
Art : 60632	Fournitures et petits équipements	3 000 €
Art : 61551	Entretien matériel roulant	3 500 €
Art : 616	Assurance	3 700 €
Art : 6182	Documentation générale et technique	500 €
Art : 6184	Versements à des organismes de formation	300 €
Art : 6185	Frais de colloques et séminaires	1 000 €
Art : 6232	Fêtes et cérémonies	1 500 €
Art : 6251	Voyages et déplacements	2 000 €
Art : 6262	Frais de télécommunication	3 000 €
Art : 6281	Concours divers (cotisations)	1 000 €
Art : 6287	Remboursements de frais (personnels Parc)	40 000 €
Art : 637	Impôts et taxes	200 €
Chapitre 012	Charge du personnel (avec assurance)	370 351€
Chapitre 021	Achat d'un véhicule	15 000 €
TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT		451 051 €

Recettes Fonctionnement 2025	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	375 876€
Conseil départemental de l'Isère (20 % de la budget alloué par le MTES)	75 175 €
TOTAL	451 051€

Recettes Opérations 2025	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	37 000 €
Conseil départemental de l'Isère (20 % de la budget alloué par le MTES)	7 400 €
TOTAL	44 400€

Total Recettes 2025 (Fonctionnement / opérations)	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	412 876€
Conseil départemental de l'Isère (20 % de la budget alloué par le MTES)	82 575 €
TOTAL	451 051€

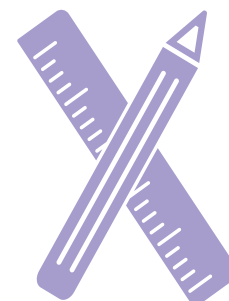
Opérations 2025	MONTANT
SUIVIS SCIENTIFIQUES ET NATURALISTE	15 000 €
Réalisation du STOC (capture, baguage et re-capture) à Combau	4 000 €
Suivi sanitaire du bouquetin	1 000 €
Suivi Lièvre	6 000 €
Suivi Loup (piège photo, prestation ,suivi régime alimentaire, AMI)	4 000 €
ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITE PASTORALE	1 400 €
Équipements et services aux éleveurs	1 400 €
VEILLE, SURVEILLANCE ET POLICE DE LA NATURE	5 000 €
Equipement techniques des gardes pour la surveillance	5 000 €
SUIVI DES EQUIPEMENTS ET DU BATI	500 €
Chantier entretien Cabane, bachas , sources	500 €
ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE	- €
/	
SENSIBILISATION, EDUCATION ET COMMUNICATION	22 500 €
Actions, outils pédagogiques prog scolaire « à l'école de la RN»	12 500 €
Conférence, animation grand public, communication	0
40 ans Réserve	10 000€
TOTAL BUDGET OPERATIONS 2024	44 400 €

A noter depuis 2021, l'augmentation du budget de 11% (augmentation pour toutes les RNN) et une enveloppe de l'État spécifique pour de l'éducation à l'environnement à hauteur de 35 971 €.

Pour rappel, en 2021 la Réserve a été lauréate pour le Plan Relance France sur le projet « réaménagement des principales portes d'entrée de la RNHPV » pour une enveloppe de 150 000€ et le Parc du Vercors a également été lauréat pour le projet « création d'un parcours pédagogique autour du Mont Aiguille » pour une enveloppe de 229 000€. La Réserve naturelle a également été lauréate d'un appel à projet du fonds Avenir Montagnes pour restaurer la maison forestière de La Coche et créer un sentier thématique hors Réserve (180 000€).

Le Plan Pastoral Territorial (PPT) des Hauts-Plateaux du Vercors qui permet la mise en place d'actions en faveur de l'activité pastorale, a permis de financer du temps de médiation pastorale (14 750€).

L'équipe de la RNHPV est également impliquée dans le programme Life Gyp'act (2022-2028).



LES MISSIONS DE LA RÉSERVE

SUIVIS SCIENTIFIQUES ET NATURALISTES

La RNHPV est riche d'espèces animales et végétales sauvages, de milieux naturels et d'une histoire humaine qui a laissé, de tous temps, des traces. Ces richesses naturelles doivent être préservées. Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de les connaître, d'étudier leurs évolutions, en lien avec les pratiques humaines et les changements climatiques. La surface de cette Réserve naturelle et son positionnement au carrefour d'influences climatiques différentes augmentent l'attractivité de ce territoire auprès du monde de la recherche.

L'équipe de la RNHPV réalise, participe, finance ou simplement accompagne les études et recherches menées sur le territoire de la Réserve naturelle



Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 33 %



Des opérations dites de « surveillance » (couramment appelées « protocoles de suivis ») se font régulièrement sur des espèces à enjeux sur la RNHPV, comme les espèces qui ont été réintroduites par le SM-PNRV : le Bouquetin des Alpes, le Vautour fauve et le Gypaète barbu.

Bouquetin des Alpes

Pas de comptage annuel réalisé cette année ni d'opérations de suivi de l'état de santé de « notre » population de bouquetins. Si les 40 individus analysés suffisent pour une représentation statistiquement fiable, nous souhaitons aller au-delà pour qu'avec les acteurs pastoraux nous soyons collectivement les plus réactifs possible en cas d'apparition de crise sanitaire du côté faune domestique, comme faune sauvage. De nouvelles captures seront réalisées en 2026, après obtention des autorisations administratives nécessaires (espèce protégée). En attendant, les analyses réalisées jusque là montrent que la population de Bouquetin des Alpes du Vercors est saine.



Résultats de la reproduction du Vautour fauve

Cette année, ce sont 168 couples de Vautours fauves qui ont été inventoriés, sur 11 secteurs différents, chiffre en légère diminution par rapport à l'année précédente (177 couples en 2024). Le taux de réussite de la reproduction est revenu à des « normales » (66%) pour une population installée.





Gypaète barbu

Cette dernière espèce a fait l'objet d'un programme LIFE « Gyp'connect » dans lequel le SM-PNRV était pleinement engagé comme « bénéficiaire associé ». Ce programme s'est terminé en juin 2022 mais un second Life, dénommé Gyp'act, permet depuis décembre 2022 de poursuivre pour les 6 années suivantes. La présence de ces espèces, leur répartition géographique, le nombre d'individus, le nombre de couples reproducteurs, sont des éléments qui sont suivis d'une année sur l'autre. La lutte contre les menaces et les risques fait partie des actions courantes menées par les équipes du Life et de la RNHPV.

Le lâcher 2025



Cette année, ce sont 2 nouveaux jeunes gypaètes qui ont été libérés sur les falaises de Tussac au printemps :

- **Spirale** : née au parc zoologique de Nuremberg, elle a été parrainée par des membres du club de parapente « Les Passe-Montagnes » témoignant des relations de confiance que nous avons établies. Un clin d'œil poétique pour cet oiseau des cimes, appelé à partager les airs avec les amoureux du vol libre !

- **Troubadour** : né au parc zoologique de Pairi Daiza en Belgique et élevé au Puy du Fou, il a été baptisé par deux ambassadeurs du terroir (Pauline Guillot, éleveuse de Bleu du Vercors-Sassenage, et Grégoire, représentant de l'AOP Picodon).



Ces deux oiseaux se sont envolés avec réussite et sont maintenant suivis grâce à leur GPS.



Les envolés de Diwa et Dôm, les 4ème et 5ème gypaètes barbus Vertacomiciens



Cette année 2025 sera marquée par l'envol de 2 nouveaux gypaètes barbus sur le massif du Vercors. Ces jeunes sont nés de part et d'autres des falaises de Glandasse, suite à la reproduction des 2 couples connus du massif.

Le premier couple reproducteur à s'être installé en 2022 sur le massif, après plus de 150 ans d'absence de reproduction sur le Vercors, est composé de Gerlinde et Stephan, tous deux lâchés sur le Vercors dans le cadre du Life Gyp'connect (2010 pour Stephan et 2013 pour Gerlinde).

Diwa, le jeune nommé ainsi par les bénévoles toujours très actifs dans le suivi des vautours du territoire, s'est envolé et tout semble se passer à merveille pour lui. Il rentre dans une longue période de découverte des montagnes voisines (Alpes, Massif Central, Pyrénées, ...) et pourquoi pas au-delà ? Il reviendra peut-être « se ressourcer » sur le Vercors, s'il survit à tous les obstacles qu'il va rencontrer ces prochaines années. Et un jour, on lui souhaite de pouvoir devenir reproducteur/reproductrice (puisqu'on ne connaît pas son sexe).

Pour le couple du côté Archiane, composé de Pamela (une femelle lâchée en 2019 dans les Baronnies par Vautours en Baronnies) et d'un adulte que nous ne connaissons toujours pas (des plumes collectées ont été récupérées et analysées mais n'ont pas donné de résultats), la reproduction a permis l'envol d'un jeune nommé Dôm. La pose d'une balise GPS dans le nid sur le jeune a permis de collecter de nouvelles plumes qui permettront de peut-être identifier le mâle adulte et malheureusement nous a également permis de le retrouver mort au pied des falaises 15 jours après son envol. L'autopsie n'a rien trouvé « d'anormal » dans la mort de l'animal (pas de traces de poison, ni de plomb), seulement de multiples fractures provoquées par la chute de l'oiseau, qui a certainement subi les violences d'un orage.

Ces envolés, malgré la mortalité rencontrée cette année, restent des réussites et viennent couronner l'investissement du Parc, ses équipes, ses partenaires et des bénévoles investis (un grand merci à eux !) engagés dans la réintroduction de cette espèce depuis 2010, avec 2 programmes Life successifs menés sur cette espèce.

La saison de reproduction recommence doucement... Les deux couples s'activent à leur prochaine reproduction.

Le comptage international de Gypaète barbu



La prospection internationale (IOD : International Observation Day) s'est tenue le samedi 11 octobre sur l'ensemble des Alpes et du Massif Central. L'équipe de la RNHPV a participé au dispositif de suivi sur le massif du Vercors.

Les objectifs de la prospection à l'échelle du Vercors sont :

- de compter le nombre d'individus minimum sur le secteur, et connaître la répartition par classe d'âge
- de contrôler la présence des couples connus sur le massif du Vercors et localiser leur aire de reproduction
- de repérer de nouveaux couples en installation.



L'observation se fait sur 20 postes fixes (dans les secteurs du Diois, du Vercors, du Trièves et de Lus-la-Croix-Haute), plus ou moins accessibles facilement, tenus de 10h à 15h par des équipes de 2 ou 3 personnes (50 personnes mobilisées en 2025). Cette année, les conditions météo étaient particulièrement favorables.

Sur ces 20 postes, 13 postes ont observé des gypaètes, 44 observations ont été réalisées, permettant d'identifier au moins 10 gypaètes différents :

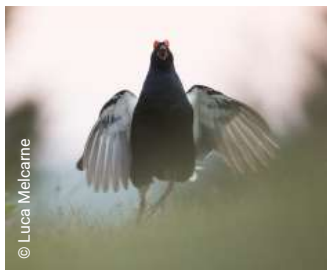
• 5 adultes : les deux couples du Vercors (Stephan et Gerlinde + Pamela et l'adulte non identifié nommé Mitch) et Fortunat, mâle réintroduit en 2020 en Suisse et présent dans notre région depuis le 4 septembre 2023.

• 1 subadulte d'environ 5 ans, observé à Lus-la-Croix-Haute), oiseau non connu.

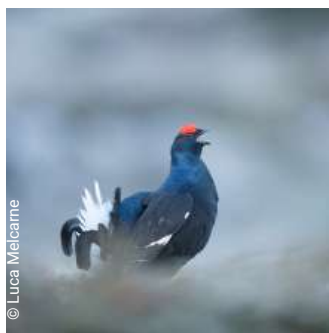
- 1 immature : Le Croë, relâché dans le Vercors en 2023.
- 3 juvéniles : Diwa (le jeune du couple Stephan/Gerlinde), Spirale et Troubadour (relâchés sur le Vercors au printemps 2025).

D'autres espèces bénéficient d'une attention particulière, notamment parce qu'elles sont considérées en limite d'aire de répartition et donc menacées de disparition avec le réchauffement climatique, comme par exemple le Tétrasyre, le Lagopède alpin, le Lièvre variable ou la Chouette chevêchette.

Des protocoles de surveillance sont donc reproduits chaque année ou tous les 2 ans.



© Luca Melcane



© Luca Melcane



© Guillaume Guégnard

Comptages du Lagopède alpin

Cette année le protocole a été réalisé sur une seule matinée de comptage (sur les 3 prévues). Les résultats sont particulièrement faibles avec seulement 1 couple et 1 mâle entendus/observés.



© Cyril Guégnard - participant concours photo

Comptages Tétrasyre

Le protocole au chant a été réalisé cette année, avec des conditions climatiques ventées pour certains secteurs. En 2025, nous avons compté 59 coqs et 6 poules. Ces comptages annuels permettent après analyses statistiques faites par l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne) de donner une estimation des populations sur les Hauts-Plateaux du Vercors. Les dernières estimations sont à environ 160 mâles (avec une erreur de ± 40 individus).

Protocole petites chouettes de montagne

Depuis 2020, nous avons fait évoluer le suivi de la Chouette Chevêchette. Le protocole national de suivi des populations de Chevêchette d'Europe et de Nyctale de Tengmalm a été mis en place sur le territoire du Parc du Vercors et est réalisé en partie par des bénévoles, des partenaires, l'équipe du Parc et celle de la RNHPV.

Les 4 transects réalisés par l'équipe de la Réserve naturelle au sein de la RNHPV ont donné au final 3 mâles chanteurs de Chevêchette d'Europe et de 7 mâles chanteurs de Nyctale de Tengmalm (avec des conditions météo favorables).



Des espèces à enjeux sont également suivies, comme le Loup gris qui bénéficie de plusieurs protocoles portés par les services de l'OFB.



L'équipe de la RNHPV assure la collecte de données sur son territoire et les transmet à l'OFB. Les gardes font partie du réseau Lynx-Loup porté par l'OFB.

Pour rappel, la présence du loup a été officialisée en 1997 sur la RNHPV par l'analyse d'une crotte trouvée.

Si des pièges-photos sont mis depuis le début des années 2010 pour observer les loups qui circulent sur le territoire, en 2024 l'équipe de la RNHPV associée à des indépendants a mis en place un réseau conséquent de pièges-photos (une 100aine) sur la partie Nord de la Réserve naturelle pour suivre précisément 2 meutes installées.

La pose de pièges-photos nous permet depuis de nombreuses années de mieux connaître les meutes qui fréquentent les Hauts-Plateaux du Vercors, leurs sites utilisés (zone coeur et zones de chasse, les corridors de déplacement utilisés en journée et

ceux de nuit, les zones de rendez-vous, la réussite de la reproduction, le type de nourriture amenée aux louveteaux, ...).

Ces connaissances acquises nous permettent d'avoir des échanges constructifs avec les éleveurs et les bergers de la RNHPV et de conforter la relation de confiance que nous avons avec eux. Nous avons depuis 2024 mis en place une étude spécifique avec les éleveurs et bergers d'un alpage des Hauts-Plateaux du Vercors sur les interactions entre les loups, les chiens de protection et les brebis. En croisant les données collectées par les GPS posés sur les chiens de protection et certaines brebis avec les données récupérées depuis les pièges-photos, nous obtenons des informations particulièrement intéressantes sur leurs interactions. Ces éléments feront très certainement l'objet de prochains projets de recherche...

Plusieurs espèces et milieux naturels sont également suivis pour connaître leurs évolutions notamment en lien avec les changements climatiques constatés. C'est le cas notamment de l'avifaune des milieux du montagnard au subalpin (programme annuel STOC – Suivi Temporel d'Oiseaux Communs).

Suivi Temporel d'Oiseaux Communs (STOC)

Une analyse récente montre que si la diversité des oiseaux communs diminue en moyenne de 6 % en France, elle augmente de 12,4 % si l'évolution est regardée uniquement sur les Réserves naturelles.

Le STOC écoute (3 transects avec points d'écoute parcourus à 2 périodes différentes) et le STOC capture (capture, marquage et relâcher immédiat, opération renouvelée à 5 dates différentes) ont été réalisés cette année. Pour le STOC capture, il s'agit de la 23^{ème} année de suivi. Pour le STOC capture, 103 oiseaux ont été capturés appartenant à 21 espèces différentes. Le STOC écoute a permis de contacter 390 oiseaux pour 42 espèces différentes.



Ce que l'on considère comme des « protocoles de suivis » sont normalement des suivis mis en place pour étudier la réponse de certaines espèces ou milieux à des actions de gestion menées spécifiquement. C'est par exemple le cas des suivis menés sur les placettes mises en défens, pour voir comment elles évoluent en l'absence totale d'abrutissement d'herbivores. Certaines des connaissances acquises peuvent apporter des éléments concrets pour engager des actions de gestion ou des modifications de pratiques.

Mise en défens de la mare des Chaumailoux

Cette mare d'origine humaine est mise en défens chaque saison d'estive depuis 2018 et des suivis sont réalisés sur différents groupes d'espèces : amphibiens, odonates et la flore. Si une seule espèce d'amphibiens a été inventoriée, c'est surtout la flore et les odonates qui évoluent rapidement depuis la protection de la mare : ce sont pas moins de 16 espèces différentes d'odonates qui ont été déterminées sur la mare, dont 11 espèces cette année 2025.

A noter que l'équipe suit attentivement la dynamique de cette mare qui pourrait finir par son comblement. Nous sollicitons régulièrement des spécialistes pour évaluer cette évolution progressive qui nécessitera peut-être à un moment donné à une intervention pour maîtriser cette dynamique.



Suivi de l'évaluation des milieux agro-pastoraux des Hauts-Plateaux du Vercors

En 2024, une stagiaire ingénieure agronome a travaillé à adapter le protocole d'évaluation des habitats agro-pastoraux du Muséum national d'histoire naturelle, pour qu'il puisse être mis en place dans le cadre du futur plan de gestion. Il consiste à identifier des listes d'espèces indicatrices de perturbations (eutrophisation, colonisation ligneuse d'espèces forestières ou arbustives, indicateur d'altération du couvert, développement des graminées sociales, etc) et de quantifier leurs taux de recouvrement (dans 1 maille de 10m x 10m tous les 5 ha). Ce protocole, déjà mis en oeuvre dans des sites Natura 2000 de basses altitudes du Vercors, permet d'observer, dans le temps long, comment évoluent les cortèges floristiques de ces habitats naturels d'intérêt communautaire.



En 2025, 2 stagiaires de BTS GPN ont été recrutées pour 2 mois, afin de mettre en place ce protocole sur les unités pastorales de Grande Cabane et de la Chau. Cette évaluation donne un indicateur de l'état actuel de ces habitats, sur 133 mailles parcourues durant ce stage. Il sera déployé sur l'ensemble des estives d'ici à 5 ans et renouvelé à la fin du plan de gestion. Cette méthode ne vise pas à évaluer l'état de conservation des habitats présents sur chaque estive, et par extension de «juger» les pratiques pastorales qui s'exercent sur ces milieux, mais plutôt de porter un regard analysé sur du temps long.

Suivis comparatifs de l'évolution de milieux pastoraux (enclos/exclos)

Le suivi mis en place il y a 10 ans sur le Pré de Toine et réalisé par l'INRAé, avec l'appui technique de l'équipe de la RNHPV est terminé. Les résultats sont en cours de traitement.

Les enclos/exclos instaurés il y a presque 40 ans (1988) sont eux toujours opérationnels : les gardes les mettent en place avant l'arrivée des troupeaux et les démontent avant l'arrivée de la neige. Les relevés ne sont pas annualisés, c'est l'INRAé qui les réalisent.

Des observatoires ou laboratoires mis en place depuis de longues années permettent de conduire des expériences et d'analyser ou de comparer des résultats obtenus.

L'observatoire éco-climatique

L'observatoire éco-climatique mis en place il y a 20 ans sur la RNHPV et qui s'est développé rapidement sur le territoire du Parc du Vercors, nous permettra par des suivis spécifiques de mesurer les impacts du réchauffement climatique sur les espèces et les milieux.

Cette année, après le travail d'analyse mené dans le cadre d'un stage accompagné par des membres du Conseil Scientifique et des experts dans le domaine, des stations météorologiques ont été démontées. Seules celle de Gerland et de Chamousset sont maintenues et ont été remises en ordre de marche pour assurer un suivi spécifique sur les Hauts-Plateaux.



Le laboratoire «Réserve Biologique Intégrale»

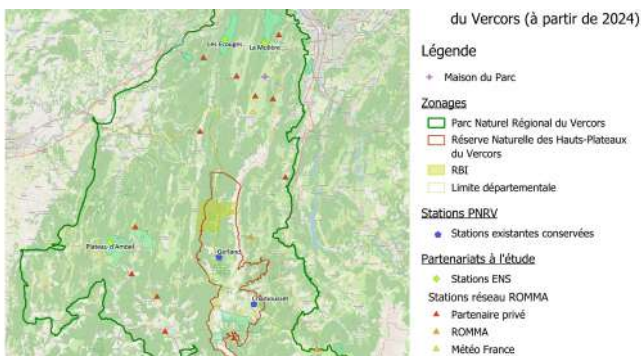
La RBI fait quant à elle office d'un laboratoire à ciel ouvert où de nombreux suivis et études sont menés pour analyser comment les espèces et les milieux vont évoluer en l'absence de certaines activités humaines (activités forestière, pastorale et en partie de la chasse).



De simples inventaires sont également réalisés pour améliorer la connaissance de la RNHPV.

L'étude lancée en 2018 sur les reptiles par Gopal Billy (expert à son compte, en lien avec le CNRS) est poursuivie. Les reptiles capturés sont mesurés puis marqués avant d'être relâchés.

Des études se font également sur le sous-sol des Hauts-Plateaux. Plusieurs groupes de spécialistes reconnus en spéléologie portent en effet des projets personnels d'amélioration de la connaissance du réseau karstique. Sur un massif calcaire comme l'est le Vercors, le réseau karstique est très développé et fait que le massif est considéré comme un « château d'eau ». La connaissance de ce réseau est capitale en ces périodes de réchauffement climatique qui impactent la ressource en eau. Aucune prospection n'a été menée dans ce sens cette année 2025.



FICHES ACTIONS LIÉES

- Suivi Vautour fauve
- Suivi Gypaète barbu
- Suivi Tétraz Lyre
- Suivi Temporel d'Oiseaux Communs STOC
- Suivi petites chouettes de Montagne
- Mise en défens de la mare des Chaumailoux
- Bilan stationnel de la Flore Prioritaire

À noter que certains de nos partenaires réalisent des protocoles sur le périmètre de la Réserve après avoir obtenu une autorisation préfectorale spécifique (exemple: l'OFB suit la bartavelle, la LPO a engagé un suivi bioacoustique du Lagopède alpin, l'ONF sur la RBI suit les chiroptères et les micromammifères, la FDC26 et 38 suivent les chamois ...)

SENSIBILISATION ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

La gestion de la Réserve naturelle est centrée sur les enjeux de préservation des richesses naturelles et culturelles des Hauts-Plateaux. Ces richesses sont souvent fragiles et la fréquentation humaine peut parfois être problématique. Il faut donc veiller à informer, à sensibiliser les gens pour qu'ils deviennent acteurs aux côtés de l'équipe de la RNHPV. Les actions à mener peuvent se faire dans le périmètre de la Réserve naturelle ou en dehors, dans le cadre d'évènements à la rencontre du public, dans le cadre de programmes scolaires, ... Elles peuvent être également réalisées par d'autres personnes sensibilisées en amont de leurs interventions.

Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 16 %.

À noter que ce pourcentage ne prend pas en compte les saisonniers recrutés spécifiquement pour cette mission.



La sensibilisation au service de la Réserve naturelle et de la préservation de ses richesses



Une Réserve naturelle nationale est un outil de forte protection des milieux naturels et espèces sauvages, avec une réglementation spécifique, mise en place justement pour la préservation de ses richesses. Pour autant ses richesses et cette mesure de protection souffrent d'un déficit de connaissance, d'appropriation et de respect par certains usagers. Il était donc crucial de renforcer les efforts de sensibilisation envers ces personnes.



© PNRV Nadia Roblet

Ces réflexions ont été le moteur de la définition de nouvelles politiques d'accueil et de communication, qui ont permis de développer des actions de sensibilisation plus structurées et plus efficaces. Ces actions se déclinent par du mobilier passif, comme sur les portes d'entrée de la Réserve naturelle ou par une multiplication des échanges sur le terrain avec les publics rencontrés. Ces dernières années, plusieurs gros projets structurants ont vu le jour, engageant le gestionnaire de la RNHPV durablement dans cette direction, notamment :



© PNRV Marie Palisse

- Projets de réaménagement des portes d'entrée de la RNHPV en disposant des mobiliers d'accueil et d'interprétation. Grâce au Plan Relance France, 14 portes d'entrée viennent d'être réaménagées et le Mont Aiguille est maintenant valorisé depuis les villages et sur des sentiers et parkings alentours.

- Réaménagement du parking de la Coche et création d'un sentier thématique pour accéder à la RNHPV, auxquels s'ajoute la restauration de la maison forestière de la Coche dont les murs extérieurs accueillent des photos données par Luca Melcarne.

- Doublement des rares poteaux de signalétique présents au sein de la RNHPV par un rappel des principales règles à respecter. Ces pictos réglementaires ont également été posés sur les cabanes-abris ouvertes au public.

- Recrutement de 2 médiatrices pour l'été qui sont positionnées sur les principaux parkings et itinéraires de randonnée pour sensibiliser les visiteurs.

- Mise en place de programmes scolaires à destination d'écoles du territoire du Parc. A noter qu'à partir de cette année, les programmes scolaires auront lieu une année sur deux.



© PNRV Nadia Roblet

Les mobiliers d'accueil et d'interprétation

En améliorant l'accueil fait aux visiteurs dès leur arrivée sur le parking, les chances de les voir respecter les Hauts-Plateaux sont d'autant plus fortes. La volonté était donc de marquer les visiteurs dès leur arrivée et de leur faire prendre conscience qu'ils se dirigent vers un espace hors du commun.

Avec l'aide du Plan de Relance France, nous avons pu impulser une nouvelle dynamique en terme d'accueil et de sensibilisation : un nouveau mobilier est enfin posé sur tous les parkings des principales portes d'entrée de la Réserve naturelle. Il a pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre de visiteurs des Hauts-Plateaux.

Ce mobilier est marqué par une charte graphique identitaire. Réalisé pour « attirer l'oeil », des panneaux valorisent la Réserve naturelle, expliquent sa réglementation et donnent toutes les informations nécessaires pour faire une belle balade dans le respect des lieux.



La maison forestière de la Coche

Dans la continuité des travaux engagés sur le parking de la Coche et du sentier des chouettes créé pour amener le visiteur jusqu'à la limite de la RNHPV, le SM-PNRV a mobilisé des fonds pour restaurer cette maison forestière dont l'état se dégradait progressivement depuis plus de 50 ans.

Le fonds Avenir Montagnes a permis de rendre sa forme d'origine ce patrimoine de l'État. L'ONF, sur ses fonds propres, a pu créer un sentier sur la thématique de la forêt qui conduit du parking jusqu'à la maison forestière de Pré Grandu.

Une inauguration officielle a eu lieu le 6 juin 2025, en présence de Madame la Sous-Préfète et des partenaires du SM-PNRV.



Les médiateurs

Comme depuis 2021, des agents ont été embauchés pour des missions spécifiques d'accueil sur la RNHPV. Situées sur les principales portes d'entrée de la Réserve naturelle ou sur des itinéraires fréquentés, ces médiatrices ont pu rencontrer plus de 3 600 visiteurs, sensibiliser ceux qui en avaient besoin et simplement échanger avec les plus respectueux.

De nombreux retours positifs ont été faits à la maison du Parc, appuyant d'autant plus la nécessité de ces postes de médiateurs sur les Hauts-Plateaux du Vercors.

Ces personnes ont également assuré des permanences dans les offices de tourisme (OT) et ont même formé des agents de certains OT.

Cette année, grâce à des fonds obtenus dans le cadre du Plan Pastoral Territorial des Hauts-Plateaux du Vercors, du temps a pu être directement consacré à la sensibilisation des visiteurs à la présence d'une activité pastorale sur la RNHPV : les gestes adopter au contact des chiens de protection et du troupeau, le respect à avoir du travail des bergers et de leur lieu de vie, et le respect des aménagements pastoraux existants (impluviums, abreuvoirs, parcs, ...).

La RNHPV a également mobilisé des accompagnateurs en montagne pour réaliser 13 journées de maraudage à la rencontre des visiteurs pour les sensibiliser à la présence de bergers, de troupeaux et de chiens de protection.



Le programme « à l'école de la Réserve »

La Réserve naturelle a engagé un programme scolaire pour la rentrée scolaire 2024/2025 auprès des écoles du territoire. 4 classes ont été retenues : Die, Saint-Agnan-en-Vercors, Sainte-Croix et St-Laurent-en-Royans.

Chaque classe a pu bénéficier de journées animées par un garde ou encadrées par un éducateur à l'environnement. Afin de partager entre élèves les connaissances acquises pendant toute la durée du projet, une grande journée de valorisation a été organisée à Saint-Agnan-en-Vercors, à Beure, le 12 juin. Les élèves ont ainsi pu présenter les réalisations effectuées durant l'année scolaire et découvrir celles des autres classes. Il y avait, entre autres, des pochoirs inversés d'animaux de la Réserve, un atelier de détermination des familles de papillons, un jeu du mistigri sur la thématique des services rendus par la nature, un grand « jeu de l'oie » version « Réserve », un atelier d'écriture, etc.

Le prochain appel à candidatures sera lancé en 2026 pour l'année scolaire 2026/2027.



© PNRV Nadia Robilet



© PNRV Nadia Robilet



© Thierry Lévi



© Thierry Lévi



© Thierry Lévi

Des actions de sensibilisation menées tout au long de l'année

Tout au long de l'année, en fonction des moments que l'équipe de la Réserve naturelle crée ou des opportunités qui nous sont données, de nombreux temps de sensibilisation sont réalisés.

Pour chacun des événements qu'elle organise, la Réserve naturelle bénéficie des outils de communication développés par le SM-PNRV et des outils pédagogiques propres à la RNHPV qui ont été créés récemment. Cette année 2025 a vu la création d'une malle pédagogique sur la géologie, développée par un des gardes.

Le livret d'accueil expliquant la Réserve naturelle et les activités humaines autorisées est depuis 2020 déposé dans les offices de tourisme et chez certains socio-professionnels aux portes d'entrées de la RNHPV. Il est également présent dans les cabanes-abris.

Tous ces outils sont utilisés par exemple pour les temps d'échange avec le grand public comme « les rencontres du mercredi à Gerland » (non tenues cette année), pour les animations réalisées dans le cadre du programme scolaire « À l'école de la Réserve » et pour les interventions faites sur le terrain notamment dans le cadre de formations d'étudiants, d'hôtesse d'accueil dans les offices de tourisme ou de futurs bergers...

Les gardes de la RNHPV ont pu également réaliser des animations grand public en binôme avec les écogardes lors de soirées de diffusion de films sur la Réserve naturelle et le Parc naturel régional du Vercors : les 4 projections ont été de beaux moments de partage avec les personnes présentes.



© Bruno Begou



© PNRV Nadia Robilet



© PNRV Nadia Robilet



© PNRV Guillaume Fruquière



© PNRV Nadia Robilet



© Thierry Lévi

FICHES ACTIONS LIÉES

- Sensibilisation des publics
- À l'école de la Réserve
- Les médiateurs

Les 40 ans de la Réserve

Pour marquer le coup des 40 ans de la création de la Réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors (par décret ministériel signé le 27 février 1985), de nombreuses rencontres avec les habitants du territoire ont été organisées et de nombreux évènements de sensibilisation ont été menés par l'équipe de la RNHPV au cours de cette année.

Ces évènements mis en œuvre pour fêter la RNHPV avaient pour objectifs :

- d'avoir une pensée pour tous ceux qui se sont investis dans la protection des Hauts-Plateaux depuis les années 1930, jusqu'à la création de cette Réserve naturelle ;
- de mettre en avant l'ensemble des acteurs qui contribuent aux côtés du PNRV, le gestionnaire, à ce que cet espace reste un territoire exceptionnel ;
- de montrer ce qu'est la gestion d'une Réserve naturelle ;
- de valoriser les programmes de réintroductions qui ont été menés par le Parc et qui ont contribué à l'enrichissement de la biodiversité et à la restauration d'écosystèmes (Bouquetin des Alpes, Vautour fauve et Gypaète barbu) ;
- de montrer les différentes missions qui sont confiées aux Réserves : protéger, gérer et sensibiliser ;
- de sensibiliser les habitants du territoire qui ne l'étaient pas encore,
- et de rendre acteurs le plus grand nombre, parce que la protection de cet espace exceptionnel ne peut se faire qu'avec le plus grand nombre d'habitants, d'acteurs, de partenaires d'élus.



40 ans et bien préservée





De nombreuses actions ont ainsi été menées sur l'ensemble du territoire, auprès des habitants, des scolaires, des élus, ..., sous forme de conférences (comme la soirée de restitution des missions des gardes qui a lancé l'année de festivité fin février ou 4 soirées conférences organisées avec les écocardes du Parc), de séminaires (dans le cadre du Life Gyp'act), de balades organisées (archéo-rando), de maraudages (comme la journée internationale des gardes à Gerland avec les écocardes du Parc, du CD26 et du CD38), ...

Ces évènements ont eu lieu parfois avec des partenaires : comme l'ONF pour la RBI du Vercors ou les accompagnateurs en montagne pour l'organisation de 3 randonnées offertes au public (accompagnateurs du territoire, adhérents à l'UNAM ou au SNAM).

L'équipe de la RNHPV a également participé à des festivités organisées par nos partenaires (ex : la fête de la transhumance et de la clairette, le festival arts et vignes, ...).



Pour donner une ampleur supplémentaire à cette année de festivité, l'équipe a engagé une compagnie théâtrale (le Chant des Pistes) dès le début de l'année, pour monter un projet artistique qui serait restitué en fin d'année 2025 après avoir été construit spécifiquement pour la RNHPV. Une pièce de théâtre a été ainsi construite (« Terres d'en Haut n°3 : La Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors ») et a été jouée à 4 reprises :

- le 13 septembre à Chichilianne,
- le 14 novembre à Saint-Julien-en-Vercors,
- le 15 novembre à Sainte-Croix
- et le 7 décembre à Autrans-Méaudre en Vercors

Une journée phare a été organisée le samedi 15 novembre, à l'ancien monastère de Sainte-Croix. Des conférences sur une partie de la connaissance acquise ces 40 dernières années sur cette Réserve naturelle se sont tenues le matin, avant une table-ronde centrée sur l'avenir de la RNHPV pour ses 40 prochaines années... Des stands, des ateliers et d'autres moments ont jalonné cette journée qui s'est donc terminée par l'une des représentations de la compagnie du Chant des Pistes.



VEILLE, SURVEILLANCE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

Cette mission de veille, de surveillance et de police de l'environnement est évidemment sous évaluée puisqu'à chacune de leurs sorties sur le terrain, les gardes de la RNHPV sont vigilants aux faits et gestes des usagers. Cette mission est fortement liée à la thématique sensibilisation, éducation à l'environnement : sensibiliser les usagers en amont de leur visite dans la Réserve naturelle pour éviter des infractions. Ce volet englobe enfin la gestion des autorisations.

De la sensibilisation à la verbalisation, un éventail d'actions



Des tournées individuelles ou en binôme entre gardes de la RNHPV s'organisent régulièrement pour aller à la rencontre des usagers de la Réserve naturelle et anticiper d'éventuelles infractions comme les feux de bivouac.

Des tournées collectives avec les écocardes sont organisées plusieurs fois pendant l'estive, ce qui permet d'augmenter l'effectif et les sites surveillés. C'est avant tout un temps de sensibilisation du public rencontré mais si des infractions sont constatées, elles sont sanctionnées.

Dans le détail, l'activité de police de l'environnement des gardes peut prendre deux formes :

- Surveillance habituelle qui conduit à des contrôles de police en opportunité.
- Opération de contrôle prévue à l'avance (patrouilles autour des questions du feu et du camping, du ramassage des champignons, de la chasse, du survol, du dérangement de la faune pendant le brâme, ...).

Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 32 %,



De nombreuses opérations de police ont été menées cet été avec l'appui d'autres corps de police : gendarmes, agents de l'OFB, gardes d'autres Réserves naturelles. L'équipe de la RNHPV est sur le point d'être intégralement commissionnée et assermentée. Le dernier garde a prêté serment, il attend son officialisation prochaine.

En 2025, il y a, à ce jour, 41 timbres-amendes posés par les gardes de la RNHPV et 16 procès verbaux (survol et pour multiples infractions) dont 2 réalisés par la brigade de gendarmerie des transports aériens de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (survol). Au total, il y a eu plus de 250 infractions constatées.

INFRACTIONS	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Introduction de chien	10	10	11	4	8	8	7	5		2	2	4	1	8	4	2	6	10	13
Feu	1	3	5	2	1		1	1		1	1	1	2	2	4	2		5	5
Circulation irrégulière de véhicule à moteur	1	1	2		1	2	2				1	1	1					1	
Stationnement irrégulier de véhicule à moteur	1			2	3						3	4	4	5	2	1	7	3	6
Travaux sans autorisations					1			2											
introduction ou atteintes aux végétaux							1										1		
Camping non autorisé														1		2	2	12	16
Cueillette																	1		
VTT hors itinéraires autorisés										1						1	1	11	1
TOTAL	13	14	18	8	14	10	5	9	0	4	6	9	8	16	10	8	18	42	41

Le protocole de politique pénale signé en 2018 permet d'homogénéiser les réponses pénales aux infractions commises et constatées par les gardes de la RNHPV ou par tous les agents ayant des missions de police (Gendarmerie, ONF, OFB ...), et ce, quelque soit le département de l'infraction.

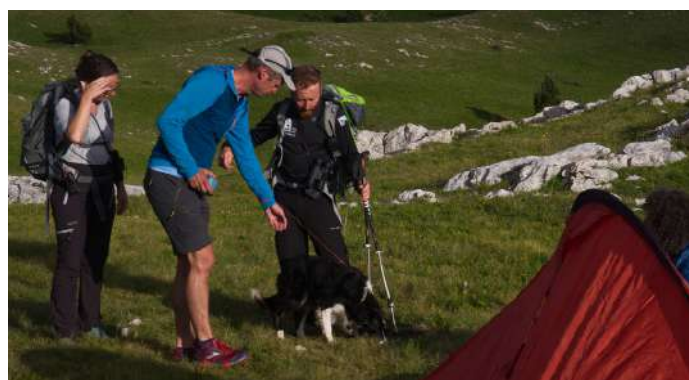
Les liens avec les procureurs sont importants à entretenir, car en matière de police, ils sont les interlocuteurs privilégiés de la RNHPV. Ceux avec les Officiers du Ministère Public le sont également puisque ce sont eux qui donnent suite aux Timbres-Amendes délivrés par les gardes.

Les traces d'infraction ne conduisent pas forcément à une

sanction, soit parce qu'il ne reste que les traces de l'infraction (exemple : foyer de feu), soit parce que le garde fait faire demi-tour au VVTiste ou a un chien à l'entrée de la Réserve naturelle.

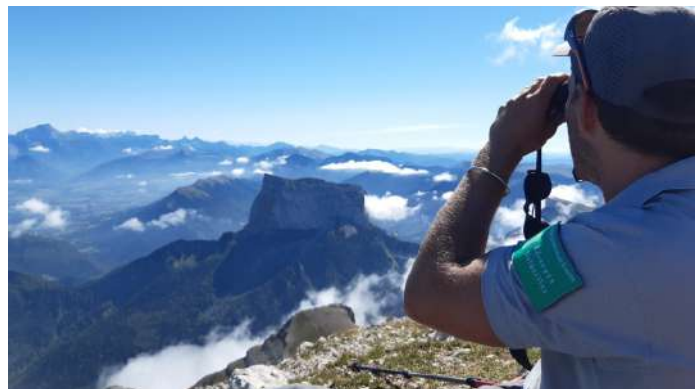
Les différentes brigades de gendarmerie concernées par la Réserve naturelle ont été particulièrement présentes cet été pour mener des tournées avec l'équipe de la RNHPV. Plusieurs contraventions ont d'ailleurs été dressées par leur soin.

Une opération spécifique sur le survol a également été réalisée avec l'appui de gendarmes de la brigade des transports aériens.



Une veille est organisée sur de nombreux sites internet et sur les réseaux sociaux où de nombreuses informations contraires à la réglementation de la Réserve naturelle apparaissent. L'équipe de la RNHPV fait donc de nombreux rappels à la réglementation, voire engage des procédures.

En 2025, ce sont plus de 50 rappels à la réglementation qui ont été faits et plusieurs procédures ont été engagées ou sont maintenant terminées.



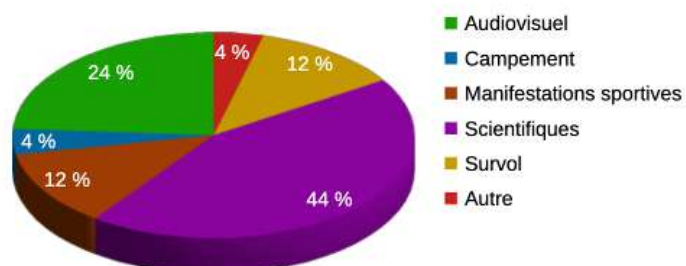
Les demandes d'autorisations

En 2025, 25 demandes d'autorisation ont été déposées.

Il faut rajouter à ces demandes, les 112 laissez-passer pour autorisation de circulation : 99 ont été délivrés par la RNHPV, les autres l'ont été par l'ONF, avec qui nous partageons un outil informatique.

Les demandes d'autorisation passent dorénavant par le site du ministère démarches simplifiées.

Qualification des demandes d'autorisation 2025



Arrêté d'interdiction du bivouac sur le Mont Aiguille

La commune de Chichilianne a pris un arrêté municipal le 3 janvier 2022, réglementant le bivouac dans la RNHPV, spécifiquement sur la pelouse sommitale du Mont Aiguille, pour des motifs de protection de l'environnement. Les communes voisines de Saint Michel Les Portes, de Saint Martin de Clelles, la Communauté de Communes du Trièves et le SM-PNRV ont pris des motions pour soutenir l'initiative exemplaire des élus de Chichilianne. Le respect de cette réglementation est surveillée avec l'aide de l'OFB. Plusieurs opérations de surveillance ont eu lieu sur ce site emblématique sans constatation d'infraction.

Cet été, les élus de la commune de Chichilianne ont pris un nouvel arrêté municipal pour réglementer le bivouac sur l'ensemble de la commune. A force de constater des abus réguliers sur les sites habituels de bivouac, la commune a cadré les bivouacs en les autorisant de la tombée de la nuit au lever du jour. Cette initiative, complexe à faire respecter, a été initiée afin de remettre en question de la fréquentation souhaitée sur la Réserve naturelle avec l'ensemble des collectivités concernées. Des réunions se tiendront cet hiver à ce sujet.

SUIVI DES ÉQUIPEMENTS, DU BÂTI ET DES TRAVAUX

Si les Hauts-Plateaux n'ont jamais été occupés en permanence à l'année, un important patrimoine bâti existe sur la Réserve naturelle et est aujourd'hui essentiellement entretenu pour les éleveurs et bergers (bergeries, abris secondaires) et les randonneurs (cabanes-abris). Quelques rares cabanes privées existent, principalement sur le territoire communal de Châtillon-en-Diois. Les propriétaires sont les communes, les départements et le SM-PNRV. Cette thématique concerne également la signalétique et les mobiliers d'accueil et d'interprétation, indispensables pour informer et sensibiliser les visiteurs.

Les principales portes d'entrée de la RNHPV réaménagées



Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 5 %,



Tout au long de l'année, les gardes passent régulièrement dans les différentes cabanes-abris. Ce sont des lieux d'échange privilégiés mais ces passages leur permettent également de s'assurer que le mobilier et les équipements sont toujours en état. Si ce n'est pas le cas, les gardes se chargent des entretiens et réparations courantes, les travaux plus conséquents restant à la responsabilité des propriétaires. A noter que malheureusement, leur passage sert parfois à évacuer des ordures laissées par des visiteurs irrespectueux.

Les gardes de la RNHPV interviennent aussi pour des petits travaux sur le bâti du Département de l'Isère, que ce soit pour les bergeries ou les cabanes laissées à leur disposition.

Les travaux plus conséquents sur l'ensemble du patrimoine bâti sont évidemment confiés à des professionnels. Les propriétaires passent par des autorisations, à minima pour les autorisations de circulation, lorsque les travaux ne concernent que l'intérieur du bâtiment.



La ressource en eau, notamment pendant les mois d'été, est devenue un problème récurrent mais cela n'a pas été trop le cas cette année 2025. Les infrastructures de stockage d'eau pour les brebis, les bovins et les équins ont été suffisantes sur tous les alpages. Quelques sources se sont tariées en période estivale.

En cette année 2025, des travaux importants commencés en 2024 se sont terminés sur plusieurs bergeries, comme celles du département de l'Isère qui avait engagé de gros travaux sur ses propriétés de la Grande Cabane et du Jas Neuf, ou celle de la commune de Laval d'Aix (reconstruction de sa bergerie à l'identique) sur le Glandasse.

Des travaux ont également eu lieu cet automne sur la toiture de la bergerie de Tussac (commune de Châtillon-en-Diois) et sur la piste d'accès.

Du côté de la RNHPV, les travaux ont été nombreux, notamment sur le balisage (GR refait en partie), la pose de pictos réglementaires au niveau des poteaux de signalétique, sur des sources (dont celle du col des Bâchassons), sur des cabanes-abris (dont celle de Pré Peyret).



Les panneaux qui précisent aux visiteurs qu'ils pénètrent dans le périmètre de la Réserve naturelle où une réglementation particulière existe (rappelée, elle, par des pictos d'interdiction), sont parfois la cible de dégradation (picto chien ou VTT rayés et donc illisibles). Un entretien régulier est nécessaire.



ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Les Hauts-Plateaux attirent toujours plus de monde et ce, tout au long de l'année : de nouveaux pratiquants, de nouvelles activités frappent régulièrement à la porte de la Réserve naturelle. Certaines sont interdites ou cadrées et les autres sont de fait autorisées. Toutes sont cependant potentiellement impactantes pour les richesses naturelles et culturelles de la Réserve naturelle. Le gestionnaire se doit d'être vigilant, doit parfois réagir mais doit surtout anticiper.

Les activités de loisirs se doivent d'être respectueuses des enjeux de préservation de la Réserve naturelle et de ses richesses



Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 5 %

L'activité de loisirs la plus courante reste évidemment la randonnée : pédestre, en raquette, à cheval ou avec des ânes, et sur les pistes autorisées, à vélo. Le trail se développe. L'escalade, la spéléologie, la photographie, les observations naturalistes, ..., et la pratique de la chasse sur les secteurs chassés de la Réserve naturelle sont aussi bien présentes.

D'autres activités pourtant interdites comme celles qui engendrent un survol (à moins de 300m), comme les parapentes, les planeurs ou la nouvelle mode de l'utilisation des drones, sont parfois malheureusement constatées.



CHERS AMIS PARAPENTISTES

Aidez-nous à protéger le gypaète barbu qui s'installe à nouveau sur le Vercors



Les relations développées avec les parapentistes locaux

Des échanges réguliers ont été instaurés depuis l'installation du premier couple de gypaète barbu en 2022 avec les parapentistes, les clubs locaux et leurs fédérations (départementale et nationale). Une relation étroite s'est ainsi instaurée et les parapentistes locaux sont maintenant de vrais ambassadeurs du gypaète !

Cette année, ils ont parrainé Spirale libérée au printemps et ont participé à un reportage sur France TV.

Ils communiquent sur les ZSM (Zones de Sensibilités Majeures) créées autour des nids de gypaète et activées le temps de la reproduction (de novembre à juillet) et relayent toutes les informations nécessaires pour que les pilotes locaux et ceux qui viennent voler dans le Diois, respectent la présence de cet oiseau.

La commission Archiane

Le second couple qui s'est installé sur les falaises du Glandasse mais côté Archiane nous a permis de réunir les grimpeurs et notamment ceux qui équipent de nouvelles voies. Les premiers échanges nous ont permis de mettre en place une commission « Archiane » qui regroupe l'ensemble des acteurs, dont la commune de Châtillon-en-Diois, l'ONF (dans le cadre de la Réserve Biologique Dirigée), la DREAL (pour le site classé des Rochers d'Archiane et de Combeau), la LPO (dans le cadre du Life Gyp'act), le Département de la Drôme (pour les sports de nature), ..., et les pratiquants de cette activité d'escalade.

Cette commission se réunit de manière régulière pour traiter toutes les demandes de création de nouvelles voies d'escalade, en fonction de la réglementation de la Réserve naturelle (interdiction de créer de nouvelles voies d'escalade sur les falaises situées en Réserve naturelle) et des espèces qui se reproduisent sur les falaises (Gypaète barbu, Vautour fauve, Aigle royal, Faucon pèlerin, Crave à bec rouge, Tichodrome échelette, ...).

Cette commission a également l'ambition de travailler sur l'ensemble des activités de loisirs qui se pratiquent sur ce secteur, car la diversité des milieux et d'espèces sauvages, qui pour beaucoup sont considérées « à enjeux », font d'Archiane un « hot spot de biodiversité », au minimum à l'échelle nationale.

Il va être proposé à la prochaine réunion d'étendre le secteur traité par cette commission au pourtour du Glandasse, puisque l'aire utilisée cette année par l'autre couple de gypaète se trouve proche d'un secteur grimpé.

Les grimpeurs avec qui nous travaillons au sein de cette commission ont contribué à la définition du périmètre de la ZSM sur le versant Ouest du Glandasse.

VERCORS RANDO / UNIVERSITE VERCORS

Pour accompagner les pratiquants d'activités de randonnée, le SM-PNRV a développé plusieurs outils pour mieux préparer les sorties en toute sécurité. Les cartoguides sont régulièrement réactualisés et sont particulièrement utiles dans la RNHPV délibérément peu équipée en itinéraires balisés et en signalétique.

Un nouvel outil web a été développé : « Vercors Rando » qui grâce à sa cartographie dynamique, permet aux randonneurs de préparer leur sortie en amont. Cet outil vise à mieux faire connaître le Vercors et ses richesses. Il fait le lien vers un autre outil web de valorisation de la connaissance du territoire : « Université Vercors ».

<http://universite.parc-du-vercors.fr/> <http://rando.parc-du-vercors.fr/>



© PNRV Nadia Roblet

L'activité cynégétique

L'activité chasse se pratique sur la Réserve naturelle comme le précise son décret de création. L'arrêté d'application du décret signé fin 2016 a permis de réajuster certaines modalités notamment pour faciliter la réalisation des plans de chasse cerfs et sangliers jugés responsables de dégâts importants sur des terres agricoles et sur la régénération forestière en périphérie des Hauts-Plateaux.

La période d'introduction des chiens de chasse, le stationnement des véhicules, la circulation des véhicules de chasse à des fins de récupération de la haute venaison et la circulation des véhicules de chasse par temps de neige ont donc été redéfinis et les modalités retenues ont été détaillées dans une convention adossée à l'arrêté d'application du décret.

Les nouvelles modalités mises en place ont été transmises à l'ensemble des chasseurs en 2018, grâce aux Fédérations Départementales des Chasseurs et à l'ONF pour ses propres lots de chasse. Les gardes de la RNHPV sont là également pour faire respecter cette réglementation.

Depuis l'ouverture à la chasse (cerfs) des 4 000 hectares des propriétés du département de l'Isère, ce sont 82 % du territoire de la RNHPV qui sont chassables.

Cette année, suite à leur sollicitation, nous les avons rencontrés pour parler des ZSM mises en place sur les sites de reproduction des couples de gypaètes barbus et de leur cadre réglementaire. Des échanges intéressants ont eu lieu et les chasseurs souhaitent que l'on les associe plus dans les années à venir dans ce projet de réintroduction du Gypaète barbu.



© Malory Randon



© Nacho Grez

La spéléologie

Une rencontre avec les spéléo drômois et isérois a eu lieu dans les locaux du Parc à l'initiative de nos collègues en charge de sites ENS. Cela nous a permis d'échanger sur les intérêts communs que l'on peut avoir sur la connaissance du réseaux karstique sous le sol de la RNHPV.

Si aucune opération de prospection a été lancée en 2025, une opération de nettoyage de scialets a été impulsée par le club des Furets jaunes de Seyssins sur 3 jours en fin d'été.

Le VTT

L'utilisation de vélo hors axes autorisés est également régulièrement constatée, notamment grâce à la veille réalisée sur certains sites internet et aux traces observées sur le terrain.

Un effort de communication pour sensibiliser ces pratiquants doit être constamment renouvelé et lorsque l'infraction est malgré tout constatée, elle doit être sanctionnée. Cette sensibilisation peut se faire aux portes d'entrée de la Réserve naturelle, dans les cabanes-abris, sur les sites internet adaptés et les réseaux sociaux.

INFOSOURCE

Les gardes passent régulièrement aux sources captées en été pour noter le débit constaté. Le SM-PNRV transmet cette information aux randonneurs par l'intermédiaire de son site internet et Vercors Rando, tout en rappelant que le débit des sources évolue rapidement et que pour s'assurer de randonner en toute tranquillité, il vaut mieux être autonome en eau. Un test a été réalisé cette année avec des QRcodes pour saisir les débits et ainsi partager la mise à disposition de l'information entre les gardes et les Accompagnateurs en Montagne volontaires. Le test sera prolongé en 2026.



© Nacho Grez

ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITÉ PASTORALE

Activité ancestrale sur les Hauts-Plateaux, le pastoralisme est une thématique prenante pour l'équipe de la RNHPV. De juin à octobre, ce sont en effet a peu près 16 000 ovins et un troupeau de bovins et équins, qui viennent occuper l'intégralité des zones d'alpage de la Réserve naturelle. Cette activité est en constante évolution: après le retour du loup qui a imposé des adaptations dans la gestion du troupeau et de l'alpage, c'est le réchauffement climatique qui vient maintenant impacter les ressources fourragères et en eau.

L'équipe de la RNHPV travaille avec les éleveurs, les bergers et les services pastoraux pour une gestion pastorale toujours plus en phase avec les enjeux de la Réserve naturelle



Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 10 %



2025 est la 7ème et dernière année de mise en oeuvre du 2nd Plan Pastoral Territorial (PPT) des Hauts-Plateaux du Vercors. Un bilan est en cours de rédaction et des rencontres ont été engagées pour définir le 3ème PPT. Des prochaines réunions vont se tenir pour finaliser le PPT3 à la fin de l'hiver.

Rappel : le Plan Pastoral Territorial est une contractualisation entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et un territoire, qui finance en partie des projets d'améliorations pastorales, des conditions matérielles de travail, des questions transversales (diagnostics pastoraux, cohabitation des activités...) et des expérimentations.



Comme chaque année, la saison pastorale débute la première semaine de juin par l'héliportage pour les alpages le nécessitant. L'arrivée des troupeaux se fait quant à elle la seconde quinzaine de juin. Le dernier troupeau est descendu après la mi octobre.

Pour rappel, des panneaux sont posés à proximité de certaines bergeries là où les sentiers sont détournés pour la tranquillité des bergers.

Cette année, peu d'incidents entre chiens de protection et randonneurs ont été signalés.

Le travail réalisé dans le cadre du « récit commun » par le SM-PNRV avec l'ensemble des acteurs concernés a permis de réaliser un document spécifique aux bons comportements à avoir lorsque l'on approche une zone d'estive (« Escapade en Vercors ») et aux bons gestes à avoir au contact des chiens de protection. Ce document largement distribué sur le territoire, est relayé par les agents de la RNHPV au contact des randonneurs.

Ces documents sont téléchargeables <https://url-r.fr/TUWTV>



Pour des questions de sécurité, la RNHPV dispose d'un système de radiocommunication avec deux relais émetteurs qui permettent de couvrir la quasi-totalité de la Réserve. Les gardes et les bergers sont équipés de radios pour pouvoir communiquer dans les zones non couvertes par le réseau téléphonique.

Les 22 postes des bergers (2 par unité pastorale) ont été financés à 80 % par le PPT des Hauts-Plateaux du Vercors en 2023.

Le maintien de cette communication par radios présentes plusieurs avantages pour les bergers :

- Dans le contexte de prédation par le loup, le gardiennage se fait de plus en plus à deux salariés sur une même estive. Les communications par radios sont donc importantes pour permettre aux bergers de communiquer pendant la garde.
- Les radios sont aussi importantes pour que les bergers et les gardes puissent communiquer pour la réalisation des constats de prédatations.
- Les radios permettent d'accéder aux secours en montagne (abonnement à la charge des éleveurs), ce qui permet d'assurer la sécurité de leurs salariés qui de plus en plus montent en famille.

Des moyens financiers issus du PPT des Hauts-Plateaux du Vercors ont permis de mobiliser du temps d'agents de la RNHPV (l'équivalent de 6 mois de CDD) pour de la médiation pastorale. Ces personnes allaient au contact des visiteurs pour les sensibiliser à la présence de bergers, troupeaux et chiens de protection.



LES PERSPECTIVES 2026

La révision du plan de gestion vient d'être lancée. Les prochaines étapes permettront de requestionner les objectifs à long terme afin d'élaborer le plan de gestion suivant.

Les principaux projets de l'année 2026 sont les suivants :

Suivis scientifiques et naturalistes

- Life GypAct
- Poursuite du nouveau protocole de suivi de l'état de conservation des milieux ouverts sur 2 nouveaux alpages
- Poursuite du suivi de la présence des meutes de loup, de leur régime alimentaire et des interactions avec les troupeaux domestiques et chiens de protection
- Lancement d'un programme de recherche sur l'histoire des Hauts-Plateaux du Vercors, avec pour premier angle d'approche, le pastoralisme : « Des Hommes, des Bêtes et une Réserve naturelle - Mémoires du XXème siècle »

Accompagnement de l'activité pastorale

- Rédaction du bilan PPT2 et du nouveau PPT3 à mettre en œuvre dès 2026
- Réalisation des constats d'attaque
- Médiation pastorale avec l'aide des médiateurs/médiatrices de la RNHPV et des accompagnateurs en montagne

Accompagnement des activités de pleine nature

- Poursuite des concertations avec les grimpeurs, les parapentistes, les chasseurs, ...
- Réflexions sur une étude de la fréquentation sur la RNHPV avec le monde de la recherche

Sensibilisation et éducation à l'environnement

- Mise en place d'événements, de temps d'animation et de sensibilisation
- Embauche de médiateurs/médiatrices et mobilisation d'accompagnateurs en montagne

Veille, Surveillance et Police de l'environnement

- Tournées de surveillance avec l'appui d'autres services de garderies et de la gendarmerie
- Poursuite de la montée en compétence de l'ensemble de l'équipe sur cette mission de police
- Réalisation des procédures nécessaires

Suivi des équipements, du bâti et des travaux

- Entretien des sources, des cabanes abris, de la signalétique
- Accompagnement des travaux portés par les propriétaires fonciers

Pour cela, le comité consultatif a donné un avis favorable au budget présenté ci-dessous :

Dépenses 2026	MONTANT
SUIVIS SCIENTIFIQUES ET NATURALISTES	13 100
Oiseaux communs : STOC à Combeau (capture, baguage et re-capture)	4 500
Bouquetin (suivi sanitaire)	1 000
Lièvre (analyse génétique)	2 000
Loup (suivi, piège photo, suivi régime alimentaire, AMI)	4 000
Loup (caméras) partenariat RNF	1 600
ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITE PASTORALE	2 000
Équipements et services aux éleveurs (héliportage, systèmes radio ...)	2 000
SUIVI DES EQUIPEMENTS, DU BATI ET DES TRAVAUX	1 000
Entretien des cabanes abris, bachas, sources	1 000
SENSIBILISATION, EDUCATION ET COMMUNICATION	20 500
Conférence, animation, grand public, communication	3 000
Programme scolaire « À l'école de la Réserve »	12 500
Médiation et sensibilisation chiens de protection – partenariat RNF	5 000
AUTRES	
Dotation aux amortissements (pour les Investissements)	33 000
Autres charges de gestion courante (carburant, déplacements, entretien véhicule, téléphonie, location, achat petit équipement et matériel, assurance, divers)	92 191
Charges de personnels (conservateur, assistante, 4,5 ETP gardes, 1,3 ETP saisonniers)	394 200
TOTAL DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2026	555 991€
DREAL subvention de gestion	433 520
DREAL Subvention sur opérations	42 471
Département de l'Isère	80 000
TOTAL RECETTES PRÉVISIONNELLES 2026	555 991 €

Les Annexes

- Fiches Actions
- Compte rendu Comité consultatif



FICHES ACTIONS 2025

- Page 2 - Suivi Vautour fauve
- Page 3 - Suivi Gypaète barbu
- Page 4 - Suivi Tétras Lyre
- Page 5 - Suivi Temporel d'Oiseaux Communs (STOC)
- Page 6 - Suivi petites chouettes de montagne
- Page 7 - Mise en défens de la mare des Chaumailoux
- Page 8 - Bilan stationnel flore prioritaire
- Page 9 - À l'école de la Réserve
- Page 10 - Les médiateurs
- Page 11 - Evaluation de l'état de conservation des milieux ouverts



SUIVI VAUTOUR FAUVE

Objectifs de l'action

Assurer un suivi du succès de reproduction des Vautours fauves dans le Vercors et une évaluation du nombre de couples installés sur le territoire du PNRV. Améliorer les connaissances concernant cette espèce au niveau local et national.

Contexte

Le SM-PNRV a été le porteur de la réintroduction des Vautours fauves dans le Vercors entre 1999 et 2007. La population est suivie depuis le début du programme, et une évaluation du nombre de couples nicheurs est effectuée chaque année depuis la première reproduction naturelle en 2007. Ce suivi est effectué entre janvier et juillet. Cette évaluation a pour but de suivre la tendance démographique de cette population, et de contribuer à l'évaluation nationale du nombre de couples nicheurs pour le Vautour fauve. La population du Vercors étant la population nicheuse la plus septentrionale de France, son suivi revêt une importance particulière. Elle est aujourd'hui subdivisée en 12 colonies réparties sur la frange sud du massif du Vercors (Archiane, Gorges des Gâts, Mensac, Chapiat, Echelette, Col du Rousset, Aurel, Gigors et Lozeron).

Cette population nicheuse est renforcée dans l'année par des individus en période d'erraticisme provenant de toutes les populations européennes. Les individus la composant sont également très mobiles une fois la période de reproduction terminée, et se dispersent probablement vers les Alpes internes et les massifs avoisinants.



RÉF. PLAN DE GESTION. D14a

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :
Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :
/

AVIS DES INSTANCES :
Pas d'avis ni autorisation à demander pour cette action

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle



Descriptif de l'action

Les couples nicheurs sont repérés et inventoriés dès le début du mois de janvier par les agents du PNRV et un réseau de bénévoles et ensuite suivis de manière fine, avec un passage toutes les deux semaines au cours duquel l'agent note le stade de reproduction de chaque couple de l'échantillon. Ce suivi est effectué jusqu'à fin juillet afin de suivre l'intégralité du cycle de reproduction.

Un suivi par lecture de bagues est également effectué grâce à un piège-photographique placé sur la placette d'équarrissage de Chamaloc.

Enfin, afin d'améliorer les connaissances concernant les déplacements et les domaines vitaux des Vautours fauves du Vercors, des individus ont été capturés sur cette même placette afin de les équiper de balises GPS.

RÉSULTATS

Pour l'année 2025, l'ensemble des sites de nidification ont été suivis et contrôlés tout au long de la saison. Le nombre de couples reproducteurs diminue légèrement (2024 = 177 ; 2025 = 174).

Sur 174 couples reproducteurs, 52 ont échoué la reproduction, 111 ont produits un jeune à l'envol, et 11 pour lesquels le résultat est inconnu, soit un succès de reproduction de 0,68 (en augmentation par rapport à 2024 = 0,57).

Le succès reproducteur est très variables en fonction des secteurs, de 0,45 à 0,95 sur les secteurs représentatifs ≥ 10 couples.

De manière générale, les sites historiques (Col de Rousset, Archiane) semblent diminuer au profit de nouveaux sites disséminés géographiquement, et probablement plus difficiles à détecter.



SUIVI GYPAÈTE BARBU

Objectifs de l'action

Dans le cadre de « l'International Observation Day » (IOD) instauré par la VCF (Vulture Conservation Foundation), ce suivi réalisé chaque année sur un week-end en octobre, permet de connaître un effectif minimum de gypaète barbu sur l'arc alpin et le Massif Central.

Contexte

Depuis 2015, ce suivi est réalisé dans le cadre des programmes « Life » (Gypconnect 2015-2021 et GypAct 2022-2028) qui ont plusieurs objectifs :

- Créer des noyaux reproducteurs dans les Préalpes et le Massif central.
- Favoriser les échanges avec les Pyrénées.
- Participer à la création d'une population stable dans les Alpes.

Le suivi des Gypaètes barbus s'organise à l'échelle de l'Arc Alpin et du Massif Central dans le cadre de l'IBM (International Bear- ding Vulture Monitoring) coordonné par la VCF. Ce suivi s'organise sur 1 journée par an (sans date de report).

En France, il est mis en oeuvre par différentes structures telles que : la LPO, l'association Vautours en Baronnies, des Parcs Nationaux, des Parcs naturels régionaux... Le PNR Vercors organise ce comptage sur le territoire du Vercors et du Diois.

Descriptif de l'action

Il s'agit de positionner des observateurs sur des points précis identifiés en amont, permettant un maillage le plus fin possible du territoire dont nous avons la responsabilité.

L'observateur assume son poste de 10h à 16h et note, le cas échéant, tous les gypaètes qu'il observe. Il rapporte également tous les éléments susceptibles d'identifier l'oiseau et nécessaires pour déterminer le nombre total d'oiseaux observés.



FICHE ACTION

2025



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION : B7d

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :

Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

/

AVIS DES INSTANCES :

Pas d'avis ni autorisation à demander pour cette action

ACTION PORTÉE PAR :

La Réserve naturelle



RÉSULTATS

La prospection internationale IOD s'est tenue le samedi 11 octobre. L'équipe de la RNHPV a assuré le dispositif de suivi sur le massif du Vercors, avec au total 50 observateurs répartis sur 20 postes d'observation. La météo a été particulièrement favorable cette année. Quelques nuages bas en fond de vallée se sont rapidement dissipés pour laisser un temps particulièrement clair et donc favorable à l'observation à grande distance.

Sur ces 20 postes, 7 postes n'ont pas observés des gypaètes

Sur les 13 postes qui ont observés des Gypaètes, 44 observations ont été réalisées, permettant d'identifier au moins 10 gypaètes différents:

5 adultes :

- Les deux couples du Vercors: STEPHAN et GERLINDE (couple Ambane), et PAMELA / MITCH (couple Archiane)
- FORTUNAT, mâle réintroduit en 2020 en Suisse et présent dans notre région depuis le 4 septembre 2023.

1 subadulte environ 5AC observé à Lus-la-croix-haute, oiseau non connu.

1 immature : LECROË relâché dans le Vercors en 2023

3 juvéniles :

- DIWA, le jeune du couple Ambane (STEPHAN / GERLINDE)
- SPIRALE et TROUBADOUR relâchés Vercors au printemps 2025

Sur ces 10 gypaètes, 5 sont équipés de balises GPS fonctionnels, et ont permis de confirmer les observations: FORTUNAT, PAMELA, LECROË, SPIRALE, TROUBADOUR.

4 gypaètes non équipés de balises ont pu être identifiés grâce à leurs caractéristiques individuelles: STEPHAN, GERLINDE, MITCH, DIWA.

2 gypaètes n'ont pu être identifiés:

- Un subadulte à Lus la croix haute
- Un juvénile à Archiane, probablement Troubadour

SUIVI TÉTRAS LYRE

FICHE ACTION
2025



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectifs de l'action

Le comptage au chant des tétras-lyre est réalisé par l'équipe de gardes de la réserve naturelle et des écogardes du PNR Vercors. Ce protocole, réalisé au printemps, permet de surveiller la population de tétras-lyre présente sur les Hauts-Plateaux, dans le cadre du suivi alpin coordonné par l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne)/

Ce suivi permet :

- d'estimer, à moyen terme, la taille de la population de coqs chanteurs à l'échelle de la réserve naturelle
- d'estimer les tendances des effectifs en analysant les changements observés entre les estimations successives obtenues au cours du temps.

Contexte

Opération coordonnée par l'OGM à l'échelle du massif alpin ; le protocole d'échantillonnage a été élaboré par l'OGM et mis en œuvre par la Réserve naturelle.

Les comptages sont coordonnés par la Réserve naturelle.

RÉF. PLAN DE GESTION .D15B

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :

Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AP N° 2015-139-0042

AVIS DES INSTANCES :

/

ACTION PORTÉE PAR :

La Réserve naturelle en partenariat avec l'OGM et la FDC 26



Descriptif de l'action

Protocole au chant :

Le protocole de comptage est le même qu'habituellement, l'observateur se déplace dans le secteur choisi selon un itinéraire pré-établi, et compte tous les individus mâles et femelles vus et/ou entendus, en limitant le dérangement au maximum mais en essayant de passer proche des places de chant connus.

Le comptage commence une heure avant le lever du soleil et finit au maximum 2 h après.

La Réserve naturelle est découpée en 30 secteurs différents. Chaque année, 15 secteurs sont choisis aléatoirement et prospectés selon la méthode décrite ci-dessus. Cela permet d'obtenir au bout de quelques années de suivi un effectif avec une assez bonne précision (coefficient de variation de l'ordre de 20%).



RÉSULTATS

* **Protocole au chant :** Ce suivi a demandé 1 journée de comptage le 7 mai 2025 avec la participation de 24 observateurs. 42 mâles et 6 poules ont été dénombrés.

Remarque

Le comptage aux chiens pilotés par la FDC26, pour l'estimation du succès de reproduction, ne se fait plus sur la réserve naturelle.

SUIVI TEMPOREL D'OISEAUX COMMUNS

FICHE ACTION

2025



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectif de l'action

Ce Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) est réalisé dans la Réserve naturelle à travers deux protocoles ; trois transects de points d'écoute (STOC écoute) et un site de capture (STOC capture). Ces protocoles, de portée nationale, permettent d'estimer les variations des populations des espèces d'oiseaux communs à moyen et long terme, et de les mettre en perspective vis à vis des facteurs d'influence (changements climatiques, modifications d'habitat) pesant sur l'état des populations de ses oiseaux communs.

Descriptif de l'action

Pour le STOC capture, 5 sessions sont organisées sur le site de Combeau entre le 15 mai et le 15 juillet. A chaque session, 24 filets de 12 m x 3 m de haut sont déployés entre 17h30 et 21h la veille et du lever du soleil jusqu'à 12h sur des sites fixes lorsque les conditions météorologiques sont favorables. Tous les oiseaux capturés sont bagués ou contrôlés (pour le cas d'un oiseau déjà bagué), et des mesures biométriques sont prises (masse corporelle, longueur de tarse, longueur d'aile pliée, sexe, âge, adiposité ...) avant d'être relâchés directement sur le site.

Contexte

Créés et pilotés depuis 1989 par le CRBPO (Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux), les protocoles STOC sont mis en place sur la RNHPV depuis le début des années 2000. L'intérêt de ce protocole se joue dans la longévité de sa mise en oeuvre.



© PNRV Jean Andrieux

Pour le STOC écoute, les transects se composent de 10 points d'écoutes, répartis dans un carré de 2 x 2 km, parcourus 2 fois par an par un observateur. Un passage précoce est effectué en mai, puis un second fin juin. L'observateur reste 5 mn sur chaque point et note l'effectif minimal de chaque espèce contactée auditivement ou visuellement selon 3 classes de distance (<100 m ; 100-200 m ; >200 m). Les deux transects suivis par le personnel de la RNHPV sont ceux du Grand Pot (Corrençon-en-Vercors) et de La Baume (Saint-Agnan-en-Vercors).

RÉF. PLAN DE GESTION : A1a

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS : 4 400€ + Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :
AP N° DDT-SEF-2023-0076

AVIS DES INSTANCES :
Conseil Scientifique
Comité Consultatif

ACTION PORTÉE PAR :
la RNNHPV, un prestataire
individuel, le MNHN et le
CRBPO



© PNRV Jean Andrieux



© PNRV Jean Andrieux



© PNRV Céline Michaux



© PNRV Céline Michaux



© Nicolas Renous



© Nicolas Renous

RÉSULTATS

Pour le STOC capture, 103 oiseaux ont pu être capturés appartenant à 21 espèces différentes. Les espèces les plus capturées cette année ont été le Venturon montagnard (14 captures), le Serin cini (12 captures), le Pinson des arbres (9 captures), la Mésange huppée (9 captures), l'Accenteur mouchet (9 captures) et le Roitelet à triple-bandeau (9 captures). Les 5 sessions ont régulièrement été perturbées par les conditions météorologiques (vent, pluie, températures trop basses) et ont dû être écourtées à plusieurs reprises pour la sécurité des oiseaux.

Liste des espèces capturées : Venturon montagnard (14), Serin cini (12), Pinson des arbres (9), Mésange huppée (9), Accenteur mouchet (9), Roitelet à triple-bandeau (9), Mésange noire (7), Grive musicienne (6), Grive draine (5), Merle noir (5), Bec-croisé des sapins (3), Fauvette babillarde (3), Rougegorge familier (3), Pouillot véloce (2), Bouvreuil pivoine (1), Chardonneret élégant (1), Rougequeue noir (1), Rougequeue à front blanc (1), Bruant jaune (1), Grimpereau des bois (1), Troglodyte mignon (1) deux parcours dans les temps.

Pour le STOC écoute, les deux passages ont pu être effectués sur les deux parcours dans les temps.

390 oiseaux ont été contactés (-5,1%) appartenant à 42 espèces (+10,5%). Sur le transect de La Baume, 170 oiseaux appartenant à 19 espèces ont été observés. Sur le transect du Grand Pot, 220 oiseaux appartenant à 41 espèces ont été notés. A noter une observation originale d'un Lioriot d'Europe chanteur à 1400 m d'altitude le 14/05/2025, probablement un migrateur tardif.

Autre observation originale, un Pipit farlouse chanteur au Pas Enadant le 19 juin, première donnée de reproduction probable récente pour cette espèce sur la RNNHPV.

Liste des espèces capturées :

Grand Pot : Tétraz lyre, Perdrix bartavelle, Buse variable, Accenteur alpin, Accenteur mouchet, Alouette lulu, Bec-croisé des sapins, Chocard à bec jaune, Coucou gris, Fauvette à tête noire, Fauvette babillarde, Fauvette des jardins, Geai des chênes, Grimpereau des bois, Grive draine, Grive musicienne, Linotte mélodieuse, Lioriot d'Europe, Martinet à ventre blanc, Merle à plastron, Merle noir, Mésange boréale, Mésange charbonnière, Mésange huppée, Mésange noire, Pigeon ramier, Pinson des arbres, Pipit des arbres, Pipit spioncelle, Pipit farlouse, Pouillot de Bonelli, Pouillot véloce, Roitelet à triple-bandeau, Roitelet huppé, Rougegorge familier, Rougequeue à front blanc, Rougequeue noir, Troglodyte mignon, Pic noir, Pic épeiche, Pic vert

La Baume : Coucou gris, Fauvette à tête noire, Geai des chênes, Grimpereau des bois, Grive draine, Grive musicienne, Merle noir, Mésange huppée, Mésange noire, Pic épeiche, Pic noir, Pigeon ramier, Pinson des arbres, Pipit des arbres, Pouillot véloce, Roitelet à triple-bandeau, Rougegorge familier, Troglodyte mignon, Sittelle torchepot

SUIVI PETITES CHOUETTES DE MONTAGNES

FICHE ACTION

2025



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectifs de l'action Contexte

Connaître la répartition et les tendances des populations des petites chouettes de montagne, la Chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*) et la Nyctale de Tengmalm (*Aegolius funereus*) dans les différents milieux forestiers de la Réserve naturelle.

Les petites chouettes de montagne, à savoir la Chevêchette d'Europe et la Nyctale ou Chouette de Tengmalm sont deux espèces reliques boréales dont l'aire de répartition est restreinte en France. Elles occupent toutes les deux des milieux forestiers matures, avec des arbres hôtes des Pics noirs et Pics épicéas dont ces chouettes occupent les anciennes cavités. Les Hauts-Plateaux du Vercors offrent de nombreux habitats favorables à ces deux espèces, et une population importante de petites chouettes de montagne s'y est développée.

En 2017, l'Office national des forêts (ONF) et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ont créé un protocole national pour la prospection et le suivi de ces espèces, et le pilote depuis. Ce suivi a été mis en place dès 2020 sur la RNHPV.

Descriptif de l'action

Des transects de 2 km sont mis en place sur des secteurs accessibles et permettant un parcours le plus linéaire possible. Sur ces transects, 5 points d'écoute espacés de 500 m sont suivis. Sur chaque point, un observateur commence par faire 2 mn d'écoute passive, puis 3 mn de repasse suivie de 5 mn d'écoute. À l'aller, les 5 points sont parcourus avec une repasse de Chevêchette d'Europe, avant le coucher du soleil, et au retour, les 5 points sont parcourus avec une repasse de Nyctale de Tengmalm, après le coucher du soleil. Chaque transect est parcouru deux fois par an, une fois entre le 15 février et le 15 mars, et une fois entre le 15 mars et le 15 avril.

Sur la RNHPV et ses alentours, 5 transects sont parcourus annuellement, 4 par la RNHPV et 1 par l'ONF. Depuis 2023, l'équipe de la RNHPV a assuré le suivi sur 2 transects supplémentaires situés en limite de la RN du fait d'un défaut d'observateurs.



© PNRV Léa Chabonnier

Résultats

Protocole au chant :

En 2025, tous les transects ont pu être parcourus dans les temps avec les résultats bruts suivants :

CH = Chevêchette d'Europe, NY = Nyctale de Tengmalm

	Carette		Pré Grandu		Jas Neuf		Tussac		Chatillon		Gresse	
	CH	NY	CH	NY	CH	NY	CH	NY	CH	NY	CH	NY
Passage 1	2	3	0	3	1	0	0	1	NP	NP	1	0
Passage 2	1	0	0	3	0	0	0	0	NP	NP	1	0

Un total de 4 mâles chanteurs de Chevêchette d'Europe et 7 mâles chanteurs de Nyctale de Tengmalm a été noté au maximum, lors du premier passage.

Ces résultats sont similaires à 2024 pour la chevêchette (4) et plus importants pour la nyctale (4). Ils restent cependant bas par rapport à des bonnes années comme 2023 (11 chevêchettes et 12 nyctales). La tendance nationale était basse en 2025 et les résultats pour la nyctale sur la RNNHPV dénotent comme étant plutôt bons.

A noter que 2025 est la première année de détection de la chevêchette sur le transect que Gresse, où mâle et femelle ont été observés. Ce transect est positionné dans un habitat secondaire (plantation d'épicéa) pour ces espèces et avait pour but de prospecter ces habitats où les espèces sont peu recherchées et d'avoir un rôle de « témoins » dans un habitat secondaire. La découverte de la chevêchette comme nicheuse probable est surprenante et encourageante.

RÉF. PLAN DE GESTION .C11b

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :

Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

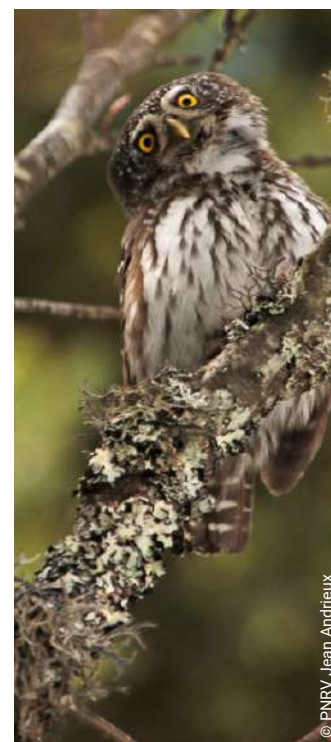
/

AVIS DES INSTANCES :

/

ACTION PORTÉE PAR :

La Réserve naturelle



© PNRV Jean Andrieux



© PNRV Jean Andrieux

MISE EN DÉFENS DE LA MARE DES CHAUMAILLOUX

Objectif de l'action

Suivi de l'évolution écologique et des cortèges de groupes caractéristiques des zones humides (odonates, amphibiens et plantes) sur une des rares mares en eau des Hauts-Plateaux du Vercors, suite à la mise en défens depuis 2018.



Contexte

La mare des Chaumailloux appartient à un cortège de mares (Tête Chevalière, Combeau, 4 chemins du Jas Neuf) pastorales créées par l'Homme entre la fin du XIXème siècle et le début du XXème siècle. Ces mares étaient utilisées pour abreuver les troupeaux à l'estive, et ne sont pas forcément reliées à des sources mais se remplissent grâce à l'accumulation de neige et aux précipitations. Deux d'entre elles sont toujours utilisées par les troupeaux (Tête Chevalière et Combeau). Il a été décidé de mettre celle de Chaumailloux en défens en 2018 afin d'en interdire l'accès au bétail et d'étudier l'évolution écologique de ce milieu en l'absence de la pression des bêtes, qui a tendance à réduire les capacités d'accueil et de développement de ces milieux par l'enrichissement organique et le piétinement. Un suivi de cette mare est donc effectué depuis sa mise en défens afin d'étudier son évolution écologique.

RÉF. PLAN DE GESTION . G24c

THÉMATIQUE : Pastoralisme

COÛTS : Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX : /

AVIS DES INSTANCES :

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle



Descriptif de l'action

Plusieurs taxons ont été sélectionnés comme indicateurs de l'état écologique des milieux humides.

- les amphibiens sont suivis par un passage précoce en mai afin de détecter les pontes, puis un passage nocturne en juin. Les observations opportunistes à l'occasion des autres suivis sont également notées.
- les odonates sont suivis par 4 passages effectués entre mi-juin et fin août. Lors de ces passages, l'observateur identifie à vue ou par capture un maximum d'individus en 3h, entre 11h et 14h, un jour sans précipitations. Une estimation des effectifs est effectuée à chaque passage pour chaque espèce. Depuis 2022, un cinquième passage tardif, vers la mi-août, a été ajouté afin de mieux couvrir la période d'activité des odonates sur le site de Chaumailloux.
- la flore est suivie une fois par an, au moment de l'optimum de végétation fin juillet. Toutes les espèces visibles dans la zone en eau au moins une partie de l'année sont alors notées, avec une attention particulière sur les espèces considérées comme caractéristiques des zones humides.



	Silvesludum	S.sanguineum	E.cyathigerum	C.puella	C.mercuriale	L.persica	L.dryas	S.fuscus	A.juncea	A.cyanea	L.quadrinotatus
05/07	0	0	25	2	0	0	5	10	7	0	0
15/07	0	0	40	14	0	2	3	11	15	1	3
05/08	3	2	60	7	1	4	11	0	12	0	1

Blanc : espèce déjà contactée en 2024, Jaune : espèce connue sur la RN mais pas sur Chaumailloux, Rouge : nouvelle espèce pour la RN

RESULTATS

- Pour les amphibiens, le passage précoce n'a pas pu être réalisé par manque de temps. Des adultes et des jeunes de Grenouille rousse (*Rana temporaria*) ont été notés sur la mare lors des suivis odonates. A noter également l'observation régulière de 2 Couleuvres helvétiques (*Natrix helvetica*) lors de ces suivis.
- Pour les odonates, sur les 5 sorties prévues, 3 ont été effectuées entre le 05/07 et le 05/08. 11 espèces ont ainsi pu être contactées avec une prédominance de *Lestes dryas*, *Enallagma cyathigerum* et *Aeshna juncea* en terme d'effectifs d'imagos.
- A noter la découverte de 3 nouvelles espèces pour la mare, dont deux à enjeux majeur : l'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*) 1 mâle dans la Combe Chevalière le 29/06 et une femelle sur la mare de Chaumailloux le 05/08, le *Sympetrum jaune-d'or* (*Sympetrum flaveolum*) 2 mâles et 1 femelle sur la mare de Chaumailloux le 05/08 et le *Sympetrum sanguin* (*Sympetrum sanguineum*) 2 mâles sur la mare de Chaumailloux le 05/08.

La diversité est supérieure à celle observée en 2024 (11 espèces contre 7 en 2024), c'est la diversité la plus élevée constatée depuis 2018, et la diversité cumulée sur la mare de Chaumailloux se porte désormais à 16 espèces, ce qui en fait la mare la plus riche en odonates des Hauts-Plateaux du Vercors. 3 nouvelles espèces ont été détectées en 2025.

Pour la flore, les conditions météo et les différentes missions n'ont pas permis de réaliser le suivi en 2025. Il est cependant à noter que la station de *Typha latifolia* continue tranquillement son développement mais semble se limiter à la zone la plus profonde (>65 cm) de la mare.

le 15/07, les niveaux d'eau de la mare ont été relevés afin d'effectuer une modélisation de son profil. Elle atteint à cette période 80 cm de profondeur en son point le plus profond et sa profondeur moyenne est de 45 cm.

BILAN STATIONNEL

FLORE À ENJEUX

FICHE ACTION

2025



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Contexte de l'action

Un livret présentant 52 espèces à rechercher sur la RNHPV a été distribué aux gardes en début de saison 2023, dans le but d'améliorer les connaissances concernant la répartition et l'état de conservation de ces espèces sur la RNHPV. Des actions de protection de *Meconopsis cambrica*, dont la situation avait été estimée comme préoccupante en 2022, ont été initiées en 2023 et sont toujours poursuivies en 2025.

Objectifs de l'action

Riche de 1307 espèces connues en 2025, la flore de la RNHPV est notamment composée de plusieurs espèces menacées ou localisées. Un suivi est donc effectué sur ces espèces afin d'évaluer le statut de conservation des espèces présentant le plus d'enjeux sur la Réserve naturelle. De plus, de nombreuses espèces sont considérées comme « à enjeux » (protégées, liste rouge ...). Une attention particulière est donc portée à la répartition et l'évolution des populations de ces espèces.

Descriptif de l'action

Concernant les prospections sur les espèces à enjeux, des consignes de pointage ont été données aux gardes pour chacune des 52 espèces ciblées, dans le but d'obtenir un maximum de localisations.

Pour *Meconopsis cambrica*, un comptage a été effectué en juillet afin d'évaluer l'efficacité des mesures mises en place en 2023.



@PNRV Jean Andrieux

Lilium bulbiferum
06/07/24 sur la route forestière du Rachier



@PNRV Jean Andrieux

Anacamptis morio
Gerland 15/06/2025

RESULTATS

Concernant les prospections flore, 11 des 52 espèces ciblées ont fait l'objet d'au moins un pointage en 2025, pour un total de 111 stations pointées par l'équipe des gardes. L'outil du livret flore semble en court de prise en main par l'équipe, puisque presque tous les agents ont réalisé au moins un pointage flore à enjeu en 2025. Aucune journée spécifique de pointage n'a pu être dégagée en 2025 du fait des effectifs limités en personnels de terrain cette année sur la RNNHPV.

Concernant les stations de *Meconopsis cambrica* suivies, l'année 2025 a été une très bonne année de floraison, avec au minimum 839 pieds comptabilisés (et 700 hampes florales simultanément) contre 700 en 2024, 496 en 2023 et 198 en 2022.

L'aire de répartition de l'espèce commence à grandir avec de nouvelles petites aires de présence notées en périphérie de la station principale, qui présentent cependant des effectifs limités (<10 pieds).

Aux vues de la progression constante de l'espèce depuis la mise en place des mesures de gestion en 2023, nous supposons que ces dernières jouent leur rôle et favorisent la conservation de l'espèce. Nous préconisons de continuer ces mesures de protection, et de les assortir, en accord avec le gestionnaire forestier, d'une réouverture des talus occupés par l'espèce, actuellement envahis de régénération naturelle de Hêtre commun. A noter, l'observation de quelques pieds (n=13) en pleine floraison et en graine le 15 août, suggérant que cette année l'espèce a réalisé deux cycles sur le site.

Concernant les espèces de plantes à enjeux, 111 stations de 11 espèces ont été pointées sur le territoire de la RNNHPV et ses alentours proches.

Plusieurs stations d'*Anacamptis morio* redécouvertes en 2024 ont de nouveau été observées en 2025. A noter également, la découverte d'une importante station d'*Arnica montana* dans la Combe Chevalière avec plus de 400 pieds.

La station de *Lilium bulbiferum* découverte en 2023 sur Gerland a de nouveau été observée en 2025 avec 16 pieds et 3 fleurs observées. Cette espèce est considérée comme non indigène sur le Vercors et devrait être considérée comme à surveiller, au même titre qu'*Iris latifolia* et *Stachys lanata*.



@PNRV Jean Andrieux

Daphne cneorum
le05/06/2025 piste du Rachier

À L'ÉCOLE DE LA RÉSERVE

Contexte de l'action

Depuis 2018, le Parc du Vercors propose chaque année, en partenariat avec l'Éducation nationale, un appel à projet scolaire à destination des écoles et collèges situés sur le territoire du Parc. Cet accompagnement pédagogique vise à mieux connaître les spécificités du massif et comprendre quels rôles jouent le Parc et la Réserve naturelle. Il est mis en oeuvre grâce à l'équipe technique du Parc, la mobilisation d'intervenants en éducation à l'environnement, en éducation artistique et culturelle mais aussi grâce à l'engagement et à l'implication des enseignants. Pour chaque projet, un cadre générique est proposé et le parcours pédagogique est adapté à chaque classe et coconstruit avec l'ensemble des équipes pédagogiques (Parc, intervenants et enseignants).



Descriptif de l'action

A la rentrée scolaire 2024-2025, 4 classes d'écoles primaires se sont lancées dans le projet « A l'école de la Réserve ».

Chacune des 4 classes a profité de :

- 1 demi-journée en classe, animée par un membre du Parc afin de découvrir et de présenter le Parc du Vercors et le projet « À l'école de la Réserve ».
- 3 journées en classe ou à proximité, entre octobre et mai, animées par un accompagnateur en montagne, afin d'en apprendre plus sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors, sa géologie, sa flore, sa faune, son fonctionnement et les personnes qui y travaillent.
- 1 journée sur le terrain au printemps, dans la Réserve ou à proximité immédiate, encadrée par un accompagnateur en montagne afin de s'immerger et d'aller à la rencontre d'un garde.
- 1 journée de restitution collective avec les 4 classes, les enseignants, les intervenants et les gardes.

Afin de partager entre élèves les connaissances acquises pendant toute la durée du projet, une grande journée de valorisation a été organisée à Saint-Agnan-en-Vercors, dans le refuge de Beure. Les élèves ont ainsi pu présenter les réalisations effectuées durant l'année scolaire et découvrir celles des autres classes. Il y avait, entre autres, des pochoirs inversés d'animaux de la Réserve, un atelier de détermination des familles de papillons, un jeu du mistigri sur la thématique des services rendus à la nature, un grand « jeu de l'oie » version « Réserve », un atelier d'écriture, etc.



Objectif de l'action

L'intention du projet est de permettre aux élèves des communes du territoire de découvrir concrètement ce qu'est une Réserve naturelle et de s'appropriier le territoire des Hauts-Plateaux en leur proposant une alternance de sorties sur le terrain et de travail en classe. Les élèves, mis en situation d'être acteurs de leur projet s'impliqueront concrètement dans des actions en faveur de leur environnement local. Ils pourront appréhender la multiplicité des acteurs présents dans une Réserve et la nécessaire conciliation des usages.



RESULTATS

Grace à ce projet, 80 enfants ont pu découvrir et s'approprier « la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors ». Cet espace protégé fait partie de leur environnement proche, nous souhaitons qu'ils deviennent des ambassadeurs pour une meilleure compréhension et protection de ce site.

FICHE ACTION
2024
Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION . E 16b E18a

THÉMATIQUE: SENSIBILISATION
COÛTS: 10 000 € +
TEMPS AGENT

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AVIS DES INSTANCES :

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle



LES MÉDIATEURS

Objectifs de l'action

- Sensibiliser les différents publics et les usagers aux spécificités naturelles et culturelles de la Réserve naturelle et à sa réglementation.
- Rendre les différents publics acteurs de la préservation de cette Réserve naturelle, en les accompagnant dans des changements de comportements.



Contexte

La fréquentation annuelle est estimée à plus de 250 000 personnes et est en augmentation. Les constats faits ces dernières années directement par l'équipe de la Réserve naturelle ou par l'intermédiaire des informations collectées dans les réseaux sociaux montrent que cette augmentation de fréquentation entraîne une augmentation des cas de non-respect de la réglementation de cet espace protégé.

Le gestionnaire de la RNHPV, dans la perspective de l'élaboration de son nouveau plan de gestion, a engagé un travail de construction de stratégies d'éducation à l'environnement, d'accueil et de communication, pour répondre à cette problématique.



Description des actions

Pour cette année 2025 et avec une enveloppe spécialement dédiée à l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), le Parc du Vercors poursuit l'opération qu'il avait engagée dès 2020, pour répondre à l'appel des espaces naturels : mettre en place des agents d'accueil médiateurs et gardes saisonniers pour aller à la rencontre des visiteurs afin de les sensibiliser aux enjeux de préservation des Hauts-Plateaux du Vercors et aux impacts que peuvent avoir leurs faits et gestes. De juin à octobre, deux agents médiateurs et deux gardes saisonniers sont allés au contact des pratiquants de la Réserve afin de les sensibiliser à la spécificité de cet espace naturel protégé et à sa réglementation. Stratégiquement présents aux portes d'entrée de la Réserve et sur les sentiers les plus fréquentés, leur présence a complété celle des gardes sur le terrain et a permis de renseigner nombre de randonneurs et d'éviter ainsi des infractions.



Les livrets d'accueil et plaquettes de la RN ont été diffusés plus largement auprès des socio-professionnels et les lieux d'accueil à proximité de la RNHPV. Les professionnels proches des portes d'entrée de la Réserve naturelle sont en demande d'informations sur les usages, la réglementation et la biodiversité car ils accueillent un public qui fréquente les Hauts-Plateaux.

FICHE ACTION 2025



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION .E16a E 18a

THÉMATIQUE : Sensibilisation, éducation et communication

COÛTS : Enveloppe DREAL

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AVIS DES INSTANCES :

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle

Les missions estivales sont de sensibiliser à la fragilité du milieu, à la présence d'un espace naturel réglementé et à l'explication de cette réglementation. Leur présence permet également de sensibiliser au multi-usage de la montagne (pastoralisme et chiens de protection) et aux particularités des Hauts-Plateaux (l'eau peu présente et c'est un territoire de montagne, certes accessible, mais qui demande une préparation). Les actions à mener peuvent se faire dans le périmètre de la Réserve naturelle ou en dehors, dans le cadre d'évènements à la rencontre du public (soirée projection, fête de la préhistoire...).

Elles peuvent également être réalisées par d'autres personnes sensibilisées en amont de leurs interventions. ce fût le cas cette année avec l'appui d'accompagnateurs en moyenne montagne et d'éducateurs à l'environnement.

RESULTATS

De nombreux retours positifs de la présence de ces médiateurs ont été faits, appuyant d'autant plus l'intérêt de cette opération.

Leur présence régulière a permis de réaliser des estimations précises:

- de la fréquentation des principaux parkings d'entrée de la RNHPV
- sur des données quantitatives recueillies concernant l'accueil et la sensibilisation

Cette année 3660 personnes ont été vues dont 80% sensibilisées, parmi elles il y avait 110 VTT, et 87 randonneurs avec des ânes ou chevaux. Cette année ces agents ont constaté plus de 43 infractions.

Les bergers en estive sur les Hauts-Plateaux du Vercors ont constaté l'effet bénéfique de la présence des médiateurs sur le comportement des randonneurs vis à vis des chiens de protection.

EVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES MILIEUX OUVERTS

FICHE ACTION

2025



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Contexte de l'action

Dans le cadre de la révision du plan de gestion avec sa nouvelle méthodologie il est demandé d'avoir des critères d'évaluation des mesures de gestions mise en place.

Les milieux ouverts constituent une surface importante de la Réserve Naturelle et s'imbriquent dans la mosaïque des milieux qui abritent une part importante de la biodiversité de cet espace. Le maintien de ces milieux ouverts et leur bon état de conservation repose donc sur de nombreux facteurs naturels (dynamique forestière,

évolution climatique,...) et les activités humaines (exploitation des ressources fourragères par le pastoralisme, exploitation forestière,...)

Un état des lieux objectif et reproductible par type de milieux est indispensable pour définir et mettre en place les objectifs de gestion et les mesures à mettre en place face aux facteurs d'influence définis. Et aussi pour pouvoir objectiver l'efficacité de ces leviers de gestion dans la durée.

Objectifs de l'action

Cette action vise à avoir un état des lieux de l'état de conservation des milieux ouverts à l'échelle de la Réserve naturelle.

Il s'agit de définir les différents facteurs d'influences sur le bon état de conservation de ces milieux ouverts qui constituent une part importante de la surface de la Réserve.

Ces milieux ouverts sont des habitats fragiles à grande valeur patrimoniale, qui constituent la mosaïque de milieux typiques des Hauts Plateaux du Vercors.

Ces milieux sont utilisés par l'activité pastorale et pour pouvoir construire un dialogue et d'éventuelles adaptations des pratiques il est indispensable d'avoir une lecture objective en terme d'état de conservation de ces habitats.

Descriptif de l'action

Année 2024

Accompagnement par Hortense Martineux, étudiante en agronomie pour la construction du protocole de suivi des milieux ouverts de la Réserve.

Ce travail s'est fait en concertation avec le conseil Scientifique et un collègue d'experts (autres espaces protégés, INRAe, MNHN, CBNA, services pastoraux,...)

les principales étapes de la construction de ce protocole ont été :

- Définition et cartographie des milieux ouverts de la Réserve
- Choix d'une méthodologie de protocole réaliste avec surface de la Réserve
- Définition des différents facteurs d'influences sur les milieux ouverts (colonisation ligneuse, eutrophisation, altérations physiques, modification de la composition floristique, installation d'espèces à tendance dominante envahissantes, la densification de la végétation en poacées)
- Etablissement de la liste d'espèces indicatrices de perturbations.
- Test et validation de la méthodologie de collecte de données.
- Proposition d'un protocole, des fiches de récoltes de données, et d'un outil d'analyse.

Année 2025 :

Vue l'ampleur du protocole, sa mise en place entre la pousse de la végétation et les premiers passages des troupeaux, sa réalisation est programmée sur 5 ans.

Première tranche de récolte de données avec l'aide de deux stagiaires en BTS GPN, Claire Catil et Aleksandra Boruszeweska.

- 132 relevés ont été réalisés en Juin et Juillet sur les alpages de la Chau et de la Grande Cabane.



RESULTATS

Pas de résultats exploitables actuellement , le protocole doit être réalisé dans sa totalité pour avoir un niveau d'analyse fiable.

Une première récolte de données a permis d'affiner le protocole et sa mise en œuvre en conditions réelles. Les outils de collecte seront améliorés avec une mise en place d'un formulaire de terrain informatisé et une meilleure prise en compte des pratiques pastorales pour aider à la future analyse et compréhension des influences constatées.